

INTRODUCTION

« Regarder le travail comme une énigme, ça change tout : que l'on soit enseignant, formateur, accompagnateur d'insertion ou responsable des ressources humaines. En effet, cela veut dire qu'on cherchera à poser les bonnes questions avant de construire une réponse quelconque... »

Louis Durrive

Ce dossier a été conçu pour vous proposer :

- des clefs pour comprendre les questionnements liés au travail,
- des repères pour alimenter et faire avancer votre réflexion.

Notre sélection est issue des travaux menés au sein de notre groupe de travail.

Dossier réalisé et coordonné par Dominique Rousselin-Legrand. CREFOR
Avec la collaboration de :
Germaine Doley. IFA/CCI Rouen
Marie-Noëlle Fabre. IDS
Cécile Feydel DAFCO/CAFOC

SOMMAIRE

Introduction	1
Présentation du conférencier	
• Biographie, bibliographie.....	5
Coup de cœur des documentalistes	
• Article illustrant le thème de la conférence.....	9
Bibliographie sélective	27
Webographie	
• Laboratoires.....	33
• Sites officiels.....	39
• Revues en ligne.....	41
Editeurs	43
Médias pour en savoir plus	45
Centres de ressources du réseau Ranfor	47

Biographie, bibliographie du conférencier

Elisabeth DUGUE est sociologue, ingénieure de recherche au laboratoire GRIOT/LISE. Elle étudie les processus de professionnalisation et de déprofessionnalisation dans le champ du travail social et particulièrement dans le secteur de l'insertion.



La place des jeunes dans la cité. tome 1. De l'école à l'emploi
Ed. L'Harmattan, 2005. - 299 p.

Cet ouvrage s'intéresse aux trajectoires des jeunes issus de milieux populaires et étudie comment celles-ci sont influencées par les mesures de rattrapage scolaire et par les dispositifs de lutte contre l'exclusion professionnelle. Il examine les enjeux des jugements et des catégorisations qui sous-tendent les réponses politiques aux problèmes de l'insertion et de l'emploi des jeunes.

Notes : Cet ouvrage fait suite à un colloque qui s'est tenu à Paris les 27-28 février 2004 sur le thème "Les jeunes en difficulté, leur place dans les politiques et dans la Cité".



Dans une zone urbaine sensible, les acteurs de l'éducation et de l'insertion des jeunes « en difficulté »
Rapport de recherche
CEE/GRIOT-LISE, 2005. - 236 p.

Cette étude portant sur une cité HLM de la Seine-Saint-Denis tente d'éclairer ce qui réunit et sépare les travailleurs et intervenants sociaux chargés de mettre en œuvre les politiques se référant, plus ou moins directement, à l'insertion. Construite à partir d'entretiens menés auprès de professionnels de l'action sociale, de l'éducation et de l'accompagnement vers l'emploi, et de militants associatifs intervenant auprès des jeunes de 16 à 30 ans, elle est complétée par une analyse statistique des données provenant des recensements de 1990 et 1999 au niveau de la zone urbaine sensible (Zus) qui inclut la cité.

http://www.cee-recherche.fr/fr/rapports/education_insertion_jeunes_zus_28.pdf



Les intervenants sociaux et l'insertion : gros plan sur un quartier
Rapport établi pour la Direction générale de l'action sociale
CNAM/GRIOT, 2002. - 157 p.

A partir d'une étude menée dans un territoire restreint, le rapport tente de comprendre ce qui réunit et ce qui sépare les travailleurs intervenants sociaux chargés de mettre en œuvre les politiques qui, plus ou moins directement, se réfèrent à l'insertion.

<http://www.cnam.fr/doc/cdft/Resume-intervenants sociaux 2002.pdf>



Le développement social urbain. Des qualifications en émergence.
Ed. CNFPT, 1997. - 166 p.

Dans cet ouvrage, Elisabeth Dugué et Philippe Mouton décrivent les situations concrètes auxquelles sont confrontés les " professionnels du DSU " à partir de l'analyse des dispositifs mis en œuvre dans le cadre de la politique de la ville. Au-delà des appellations multiples des postes (chefs de projet, agents de développement, chargés de mission...), les auteurs font le parti d'une certaine homogénéité du groupe formé par les personnels qui les occupent et tentent d'en clarifier l'organisation interne, les lignes de clivage et les zones de proximité. Ils s'interrogent également sur les diverses façons dont les professionnels du DSU inscrivent les politiques de développement social dans leurs trajectoires professionnelles. Selon les positions adoptées, les problèmes liés aux qualifications, à la formation et au statut se posent de manière différenciée. Ils proposent enfin un cadre de réflexion ouvrant sur des dispositifs de formation déconcentrés en région, conçus en partenariat avec les acteurs, professionnels et institutions, et susceptibles de répondre à leurs attentes.



Les employés peu qualifiés et la logique de la compétence : mobilisation ou démobilité au travail ?
Ed. CNAM, 1993. - 177 p.

Ce rapport expose les effets des actions qui visent à faire acquérir aux employés peu qualifiés les compétences nécessaires de façon à faire face aux modifications du travail. Deux parties : l'action sur les compétences et les employés au travail ; la mobilisation des employés au travail et les obstacles à la construction du sens.

ARTICLES

De l'école à l'emploi : quel chemin dans la ZUS ?

In : CONNAISSANCE DE L'EMPLOI n° 10, décembre 2004, 4 p.

Des études menées au coeur d'une zone urbaine sensible (ZUS) montrent comment, malgré l'implication des politiques et des professionnels de l'enseignement, de l'éducatif et du social, le fonctionnement des institutions ne réussit pas à transcender les problèmes d'ordre social, culturel et économique auxquels les jeunes du quartier se heurtent dans la construction de leur avenir.

Les jeunes sans qualification et la formation tout au long de la vie : des univers inconciliables

In : VILLE-ECOLE-INTÉGRATION ENJEUX n° 136, mars 2004, pp. 100-112

Cet article constate que les jeunes qui quittent l'école sans qualification, se trouvent pris dans un maquis de dispositifs d'insertion qui les découragent car trop éloignés des formations qui leur permettraient d'accéder au métier de leur choix.

Les acteurs de l'insertion face aux inemployables

In : EDUCATION PERMANENTE n° 156, septembre 2003, pp. 173-185

L'article s'appuie sur une étude portant sur les professionnels de l'insertion intervenant auprès de jeunes d'une cité. Il montre que, sous une apparente unanimité, les pratiques s'opposent car si certains acceptent de se fondre dans la sphère unifiée de l'insertion, d'autres le refusent en renvoyant certains jeunes sur le monde de l'éducation spécialisée et de l'action sanitaire, dont ils pointent les défaillances.

La logique de la compétence : le retour du passé

In : EDUCATION PERMANENTE n° 140, 1999/3, pp. 7-18

Depuis plusieurs années, le terme de "compétence" remplace celui de "qualification". L'article évoque les principaux effets de cette substitution dans l'entreprise et dans la société. Avec la logique de la compétence, les savoirs spécifiques au travail sont dévalorisés alors que sont valorisées les capacités générales ou sociales. Du même coup, la relation entre la formation et le travail est aujourd'hui en crise : le système se trouve désarmé face aux exigences contradictoires du système de production qui veut que l'on forme à un travail spécifique sans enfermer dans les limites d'un métier.

(Dossier « La logique de la compétence, première partie », collectif d'auteurs)

« Servir l'Etat n'est pas un métier comme les autres » : la gestion des personnes dans la Fonction publique

In : EDUCATION PERMANENTE n° 130, mai 1997, pp. 35-43

Cet article présente les missions assignées à la Fonction publique, il fixe un cadre général explicatif. Le reste du dossier présente les changements dans la Fonction publique. Comment la formation est-elle concernée par les transformations en cours ou par les évolutions nécessaires ? Quels sont les apports et les limites des démarches de formation pour accompagner les changements ? Avant d'analyser les dispositifs de formation et les modes d'accompagnement du changement.

(Dossier « Fonction publique : moderniser sans détruire », collectif d'auteurs)

L'utilisation de la notion de compétence dans l'entreprise : une analyse critique

In : PROBLEMES ECONOMIQUES n° 2420, 19 avril 1995, pp. 27-32

La notion de compétence (le savoir-faire issu de l'expérience, les recettes nées de l'histoire individuelle ou collective des salariés) tend aujourd'hui à concurrencer celle de qualification (savoirs plus théoriques). Elle apparaît au service de la volonté d'accompagner sagement les évolutions des personnels. La formation vise dorénavant à favoriser "l'adaptabilité professionnelle" par l'acquisition de compétences transversales. Ce déni des savoirs du travail est manifeste dans les grilles de compétence destinées à favoriser l'évaluation des personnels en entreprise (plutôt des comportements utiles à l'entreprise que des connaissances utiles au travail). Il perturbe la relation à la tâche et va à l'encontre des processus par lesquels les employés se mobilisent dans la perspective de l'avenir.

Requalification des employés : la démarche Nouvelles Qualifications

In : ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE n° 130, mai - juin 1994, pp. 43-60

Ce dossier rassemble trois contributions sur la démarche développée par la mission Nouvelles Qualifications, en faveur des employés peu qualifiés. Les deux premiers articles ont pour référence centrale une action Nouvelles Qualifications se déroulant actuellement dans une société bancaire. Le troisième article, qui rappelle la manière dont le canevas Nouvelles Qualifications avait su évoluer en intégrant les acquis et limites des expériences menées dans l'industrie, ouvre la voie à un questionnement des options présentées dans les deux premiers textes.

Entre compétence et qualification : pédagogie de l'alternance et conduite du changement

In : ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE n° 130, mai - juin 1994, pp. 49-55

A l'occasion de la présentation de l'action Nouvelles Qualifications intitulée "Ariane" l'auteur situe : la spécificité de ce type d'action et plus généralement les questionnements et réflexions liés à la place de la pédagogie de l'alternance ; les points de convergence avec des expérimentations antérieures visant à agir sur les compétences des salariés. L'accent est mis sur le principe de "retour sur activité" qui désigne l'ensemble des situations et problèmes à gérer dans le cadre de la démarche Nouvelles Qualifications. Dans la dernière partie de ce texte l'auteur interroge les enjeux des glissements actuels entre la notion de compétence et de qualification, situe les effets de l'émergence du modèle de compétence au détriment d'une logique de qualification.

De la qualification à la compétence : sens et dangers d'un glissement sémantique.

In : EDUCATION PERMANENTE n° 118, mai 1994, pp. 43-50

Cet article aborde la question du glissement de la notion de qualification à celle de compétence.

Elisabeth Dugué, Anne Verger

Editorial

Nouveaux pauvres, exclus..., ces mots nés de la crise de l'emploi ont successivement envahi le langage commun. Depuis peu, c'est le terme d'« inemployable » qui s'impose, structure les représentations, ordonne les pratiques professionnelles et les modes d'intervention des formateurs et des travailleurs sociaux. Comme les termes qui l'ont précédé, celui d'inemployable est, au premier chef, produit par le chômage généralisé qui pousse hors du monde ordinaire – celui organisé autour du travail – une part importante de la population. Mais il résulte également de choix politiques puisqu'il a été construit par l'action publique, et tout particulièrement par les politiques d'insertion. Qu'elles s'adressent aux jeunes à l'entrée du monde du travail ou aux adultes exclus par un chômage de longue durée, ces politiques ont une caractéristique centrale : elles rapprochent et font même parfois fusionner action sociale et politique d'emploi et de formation. Elles contribuent ainsi à la confusion entre ces deux catégories de l'action publique que représentent le chômeur et le handicapé : le terme « inemployable » désigne les personnes dont on ne sait plus si elles sont à la recherche d'un emploi ou incapables d'en trouver un, invalidées par la crise de l'emploi ou par une déficience personnelle.

Au moment où se prenait le tournant qui aboutit à la constitution de la catégorie « inemployable », Gazier (1989) écrivait : « Nous n'avons pas encore fait le tour de cette étrangeté qui consiste à traiter, à l'aide d'une même série de

Elisabeth Dugué est ingénieur de recherche au CNAM, Groupe de recherche interdisciplinaire sur les organisations et le travail (dugue@cnam.fr).

Anne Verger est conseillère en formation continue au GRETA paramédical et social de Paris (greta-aisp@wanadoo.fr).

perspectives et d'instruments, les chômeurs et les handicapés. » Ce numéro d'*Education permanente* a pour objectif d'examiner cette « étrangeté », de tenter de comprendre ses origines, ses implications et ses effets.

Le tournant qui vient d'être évoqué se situe à la fin des années 1980 : c'est alors que les schémas d'interprétation du chômage s'infléchissent radicalement ainsi que les mesures visant à le traiter. Jusqu'alors, les conceptions françaises font de l'employabilité un concept statistique, appuyé sur l'ancienneté dans le chômage. C'est un instrument permettant de mesurer les effets du fonctionnement du marché du travail, qui élimine des groupes de personnes aux caractéristiques objectives (âge, sexe, qualification) communes. Cette conception, qui permet le « comptage » et le « pilotage » des demandeurs d'emploi, se développe dans un contexte où la gestion des flux de main-d'œuvre relève des pouvoirs publics, *via* le Plan. Les formateurs doivent alors tenter de qualifier les demandeurs d'emploi : hormis quelques initiatives émanant du terrain – ce sont les éducateurs spécialisés qui ont créé les entreprises d'insertion –, les travailleurs sociaux ne sont pas concernés par la question.

La notion d'employabilité change de sens au moment où se prépare la mise en place du RMI. Elle prend alors celui qui est le sien dans la tradition anglo-saxonne et dit les handicaps (médicaux ou socioculturels) des individus face à l'emploi. Faute de pouvoir envisager une insertion ou un reclassement professionnel, les dispositifs ont dorénavant pour mission essentielle de lutter contre la désocialisation, c'est-à-dire que l'on traite les chômeurs dans une perspective proche de celle qui prévaut pour l'assistance aux handicapés. Sans savoir très bien s'il s'agit de ramener les chômeurs vers l'emploi ou d'empêcher qu'ils se déstructurent trop lourdement, on s'efforce d'agir sur leurs compétences sociales pour leur faire acquérir (ou éviter qu'ils ne perdent) les comportements adaptés au monde du travail et aux exigences des employeurs. Toutes sortes d'intervenants sociaux s'attellent à la tâche, venant épauler les travailleurs sociaux aux métiers établis et les formateurs d'adultes.

Les mesures, les modes de classification des populations ont alors rapproché le chômage et le handicap. Les chômeurs de longue durée sont considérés non plus comme des demandeurs d'emploi victimes d'un chômage de masse mais comme des personnes souffrant de handicaps professionnels et sociaux, qui doivent surmonter leurs déficiences. D'« inactif », le demandeur d'emploi est devenu « inadapté social », « incapable professionnel » (Ebersold, 2001). Dans le même temps, on considère moins la personnes handicapée comme ayant des déficiences nécessitant une protection particulière, et on met l'accent sur le fait qu'elle peut espérer trouver un travail adapté à sa particularité. Un ensemble d'incitations, de mesures et de dispositifs, transforme les modes d'intervention et brouille les frontières entre les univers professionnels des agents de la lutte contre le chômage et ceux du travail social : les structures de travail protégé sont

incitées à insérer les travailleurs handicapés dans le « monde ordinaire » ; les travailleurs sociaux et les formateurs sont poussés à développer l'insertion par l'économie ; les intermédiaires de l'emploi sont sommés de se rapprocher de l'action sociale. L'inemployable – catégorie non instituée, presque « sauvage », de l'action publique – est né ; sans être réellement défini, il structure les représentations et guide les conduites des pouvoirs publics et des professionnels.

Aujourd'hui, la notion d'employabilité et l'action menée en direction des « inemployables », avatar moderne des « pauvres valides », disent et traitent les handicaps à l'emploi. Ce faisant, elles réactivent de très vieilles questions qui nous viennent des siècles précédents : celle de la distinction entre valide et non valide ; celle de la relation entre droit au travail et devoir de travailler. On avait pu croire ces débats éteints grâce à la lente construction de l'Etat social qui avait permis de différencier les politiques d'assurance (organisées autour du salariat) dont relèvent les chômeurs, et les politiques d'aide sociale (destinées à ceux que des faiblesses particulières empêchent de s'inscrire dans l'ordre du salariat) dont relèvent les handicapés. La crise de l'emploi modifie les données du problème : les nouvelles populations exclues du travail ne souffrent pas de facteurs d'inadaptation renvoyant à des caractéristiques individuelles, elles ne relèvent ni de l'injonction au travail ni des réponses classiques d'aide sociale. Les choix politiques qui ont été faits pour répondre à cette nouvelle situation ne renvoient ni à la vision universaliste, qui est celle des politiques d'intégration autour du travail, ni à une vision individuelle, qui est celle des politiques d'aide sociale. C'est dans cet « interstice » (Castel, 1995) – on pourrait aussi dire ce « gouffre » – que se glissent les politiques d'insertion et que se déploie la figure de l'« inemployable », menaçant aussi bien le chômeur que le handicapé.

Sur fond de crise généralisée de l'emploi, de pression économique néolibérale et de transformation du rôle dévolu à l'Etat, l'apparition de l'inemployable marque l'abandon de l'ambition intégratrice – « l'homogénéisation de la société à partir du centre » (Castel, 1995) – portée par l'Etat social. C'est dire que, si ce numéro est consacré à des populations marginales, il parle aussi de ce qui constitue le cœur et les fondations de la société : les formes d'organisation et de régulation permettant l'intégration de tous au sein d'un même corps social. Cette double ambition se traduit très concrètement dans la diversité des contributions. Parmi les textes qui suivent, on trouvera aussi bien des articles descriptifs, concernant les populations ou les modes d'intervention, que des analyses à portée théorique ayant l'ambition de présenter des modèles d'interprétation.

Nous avons fait le choix de réunir dans une même série d'interrogations les deux mondes – celui du handicap et celui du traitement du chômage – qui sont tous deux bousculés par l'apparition de l'inemployable. Ce n'est pas évident dans la mesure où il n'existe pas de réel débat entre eux : l'histoire et l'organisation des dispositifs font qu'ils ont constitué chacun leurs thématiques propres et

leurs structures d'animation et de diffusion scientifique. On verra d'ailleurs que la bibliographie figurant en fin de numéro, dans la partie consacrée aux dispositifs, est organisée autour de ces deux axes.

Le numéro s'ordonne autour de deux grandes questions. Dans la première partie, on cherche à comprendre qui est l'« inemployable », en présentant à la fois les enjeux sociétaux et le contexte vécu par les personnes, en définissant le concept et en décrivant les situations matérielles et psychologiques dans lesquelles il s'incarne. On affirme souvent que « le concept de chien n'aboie pas » ; disons que, dans cette première partie, on se situera successivement au niveau du concept puis de l'aboïement. Trois textes présentent le contexte et les choix entourant l'apparition de la catégorie « inemployable », en les abordant sous des angles différents : politique, juridique et économique. Les quatre textes suivants présentent différentes logiques à l'œuvre dans l'incarnation concrète des catégories ; ils présentent comment et sous quelles contraintes (externes ou internes) une personne s'oriente ou est orientée vers le monde du handicap ou vers celui de l'inemployabilité. L'ambition de cette première partie est de donner à réfléchir sur les interactions existant entre deux niveaux : celui des politiques et des constructions juridico-administrative aboutissant à la constitution de modes de classification ; celui des fonctionnements individuels ou collectifs qui, de façon consciente ou non, se saisissent de la catégorie et la font vivre. Entre les principes et les classifications énoncés par la loi et l'arsenal administratif (tels que les décrivent Ebersold ou Dion-Loye), le fonctionnement des marchés professionnels et des institutions (présentés par Le Bianic et Bon) ainsi que les représentations de soi et les modestes stratégies mises en œuvre par les individus (Rist, Mathey-Pierre et Waysand), il existe des différences de niveau, mais c'est à partir de la circulation entre ces trois strates d'analyse que se constitue l'inemployable.

La seconde partie est consacrée aux modes d'intervention qui contribuent à faire vivre les catégories et, en retour, sont infléchis par elles. Quatre textes réfléchissent sur la pertinence de maintenir des milieux protégés spécifiques pour les populations fragiles, qu'elles soient dites handicapées ou inemployables. Cette question est centrale dans le numéro. L'article de Wuhl – que l'on a choisi de faire figurer dans la première partie puisqu'il se situe radicalement au niveau des concepts et non de leur mise en œuvre concrète – aborde cette question de front en étudiant le principe de discrimination positive. Le texte évoquant l'illettrisme (Benyayer et Boudol) est également en partie consacré à une réflexion sur le lien entre dispositifs spécifiques ou dispositifs de droit commun. La question de la relation entre « secteur protégé » et « monde ordinaire » provoque un âpre débat dans les milieux du handicap ; on en trouvera les échos dans les contributions de Stiker et de Lang, qui constituent une sorte de dialogue à distance autour de la notion d'« approche situationnelle du handicap ». Le texte de Blanc sera un utile contrepoint au débat d'idées, auquel appellent les deux textes pré-

cédents, dans la mesure où il évoque les conditions concrètes de l'insertion professionnelle des handicapés et analyse de façon fine les enjeux et stratégies à l'œuvre. Enfin, Draperi rappelle quelles sont les exigences à maintenir pour que les structures d'insertion, auxquelles est largement confié le soin des inemployables, constituent autre chose qu'un ersatz de salariat.

La dernière partie du numéro montre combien les dispositifs d'insertion, organisés autour de la figure de l'inemployable, ont modifié les modes d'intervention et la carte des métiers de la formation et du travail social. On parle aujourd'hui d'intervenants sociaux : cette nouvelle désignation, large et peu définie, permet d'englober dans une même famille professionnelle différents acteurs (formateurs, travailleurs sociaux, nouveaux métiers de l'orientation) participant au traitement des populations marginalisées par le chômage. C'est à la compréhension des transformations de ce champ professionnel que s'attachent les quatre derniers textes en examinant d'abord les méthodes d'intervention, qu'elles soient individuelles (Barbe) ou collectives (Benyayer et Boudol), puis la recomposition des fonctions, qu'elles se traduise par le partage des tâches et les oppositions entre acteurs de l'insertion (Dugué) ou par l'apparition de nouveaux métiers (Séchaud).

Elisabeth Dugué

Les acteurs de l'insertion face aux inemployables

Les politiques d'insertion agrègent un ensemble de dispositifs et de modes d'intervention dont le point commun est de s'adresser aux populations désocialisées par la persistance de la crise de l'emploi. Renvoyant sur les travailleurs sociaux le soin de traiter les effets du chômage, elles réduisent l'action éducative à l'accompagnement vers l'emploi et, du même coup, elles confondent toutes les difficultés en les ramenant à la seule question du travail. A partir d'une étude (Dugué, Mathey-Pierre et Rist, 2002) portant sur les professionnels de l'insertion intervenant auprès des jeunes dans un territoire restreint – une cité de la Seine-Saint-Denis dite ici quartier CLS –, on montrera que, sous une apparente unanimité, les pratiques s'opposent : certes, la figure de l'inemployable est centrale dans les représentations de ces professionnels, mais certains acceptent et d'autres refusent de se fondre dans la sphère unifiée de l'insertion.

EDUCATION PERMANENTE n° 156/2003-3

173

La fabrique des « inemployables »

Une jeunesse déstructurée par l'absence de travail

Quartier de relégation, le CLS accueille une population cumulant les problèmes. Quelques chiffres en donnent la mesure : 21,5 % des familles ayant répondu à l'enquête ressources de l'ODHLM sont monoparentales ; 35 % d'entre elles ont trois enfants ou plus ; près d'un tiers des répondants touchent au moins une allocation. Pour les professionnels de l'insertion, c'est la crise de l'emploi qui

Elisabeth Dugué est ingénieur de recherche au CNAM, Groupe de recherche interdisciplinaire sur les organisations et le travail (dugue@cnam.fr).

joue un rôle central dans la déstructuration de leurs jeunes publics. La commune dans laquelle ceux-ci ont grandi a connu le naufrage des banlieues ouvrières, construites autour des grandes entreprises industrielles¹. La désindustrialisation a « cassé » les travailleurs : déclarés inemployables après une vie de travail, ils ont vu leurs connaissances et leurs compétences invalidées. Indirectement, les jeunes ont subi le contrecoup de l'histoire vécue par la génération précédente. Le conseiller du CIO le rappelle : « Les élèves étaient orientés en fin de 5^e vers des CAP, alors qu'on recevait leurs parents au chômage dans ces mêmes filières. C'était atroce. » L'affaiblissement de la culture du travail, signalé par nombre de professionnels, trouve là une de ses explications.

Les publics auxquels s'adressent les dispositifs d'insertion se caractérisent par un rapport difficile avec le monde du travail : rejet du travail pour ceux qui cherchent d'autres modes de survie ; « boycott » des métiers exercés par les parents selon un conseiller de mission locale ; incapacité à accepter les règles et les comportements disciplinés. Toutes ces attitudes se concrétisent dans la difficulté à se projeter dans un métier accessible. Nombreux sont les professionnels à noter combien la méconnaissance du monde du travail engendre la pauvreté des possibles. En cela, les jeunes accueillis dans les dispositifs d'insertion peuvent sembler peu différents des élèves des écoles professionnelles que Grignon (1971) décrivait comme soumis à « l'ordre des choses ». Mais, à cette époque de plein emploi, les choix des jeunes reflétaient le déterminisme économique et social, ils étaient raisonnables et « d'autant plus conformes à la réalité que leur origine sociale [était] basse ». Aujourd'hui, les projets ne s'ajustent plus aussi étroitement sur le réel, l'ordre des choses s'est déréglé, la reproduction n'a plus de sens, aucune voie n'est ouverte sinon celle du rêve.

Les jeunes méconnaissent la place qui leur est assignée. Ils ignorent tout autant les fonctionnements de base du monde du travail, qui ne leur ont pas été transmis dans leur environnement familial et amical. « Ils ne comprennent rien au monde du travail ; ils ne savent pas lire une feuille de paie [...] ils ne savent pas qu'il faut prévenir pour une absence », dit un conseiller de mission locale. Cette ignorance les amène à refuser de se soumettre à des règles qu'ils vivent comme injustes. Or, du fait des formes dominantes d'emploi (sous-traitance, intérim, CDD), les jeunes embauchés sont confrontés à un monde du travail où les repères sont peu présents, voire absents. Le rôle de l'encadrement est moins défini ; les responsables hiérarchiques peuvent ne pas être présents sur le site de travail ; les organisations syndicales sont lointaines, voire carrément absentes ; les équipes de travail sont peu structurées. Il n'existe donc pas d'interlocuteur pouvant à la fois expliquer les règles et indiquer les comportements appropriés. « Maintenant c'est : "Tu travailles, point" », dit un conseiller de mission locale.

1. Le taux de chômage de la commune est passé de 6 % en 1975 à 24,6 % au recensement de 1999.

Ce manque de repères est particulièrement difficile à vivre pour les jeunes qui n'ont souvent pas reçu de culture du travail dans leur famille et ne peuvent pas en attendre explications et conseils sur ce qu'ils vivent.

Même pour ceux qui réussissent à se maintenir quelque temps au travail, la précarité des emplois provoque un sentiment d'échec. Le fait de se sentir en sursis permanent, de ne pas pouvoir compter sur la qualité de ce qu'on accomplit pour obtenir la sécurité d'un « vrai travail », dans lequel on pourra s'investir durablement, sape la confiance en soi. « L'emploi est un échec aussi. Souvent, ce sont des petits trucs, comme ils disent, petits jobs, qui n'ont pas marché, ou qui sont courts. Quand ils veulent les poursuivre, on ne leur donne pas les moyens », déplore la présidente d'une association de chômeurs en parlant des jeunes.

Parallèlement à ce retrait du travail, d'autres formes d'intégration sociale sont particulièrement présentes dans le territoire étudié. Celui-ci est en effet représentatif de ces espaces dans lesquels une pauvreté de masse s'assortit d'un fonctionnement économique bien connu (Bachmann, 1998) : le travail constitue une source de revenus moins stable et moins sûre que les apports sociaux, moins rémunératrice que l'activité illégale. Après une période de violence au cours de laquelle le quartier était la proie du grand banditisme qui venait s'abriter derrière les petits trafics locaux, le calme est revenu. Une opération policière musclée a fait cesser le climat de peur qui amenait les habitants à se terrer chez eux et à s'armer (Daune et Praxis, 1999), et les parents à solliciter le placement de leurs enfants pour les protéger. Aujourd'hui, le climat est plus serein mais, de l'avis de tous, le « business » – drogue, prostitution et, selon certains, prostitution infantile – se maintient. La petite activité délictueuse s'exerçant quasiment à visage découvert, les jeunes sont, dès l'enfance, confrontés à un univers dans lequel le travail n'est pas forcément une activité valorisée, ni l'intégration par le travail la règle habituelle. De l'avis de nombreux professionnels, la « norme déviante », celle qui « rend presque impossible une insertion non conflictuelle dans le reste de la société » (Bacqué et Sintomer, 2001) est puissante, voire dominante, chez les jeunes du quartier étudié ici.

Confrontés à cet univers partiellement déconnecté du monde ordinaire, les jeunes adultes peuvent adopter deux stratégies extrêmes. Certains s'efforcent de quitter le quartier pour s'intégrer au monde ordinaire ; la poursuite d'études permet de s'éloigner physiquement de la cité, objectif qui mobilise les énergies de nombreux habitants. D'autres, au contraire, tentent de contrôler le quartier, lorsqu'ils sont intégrés dans les circuits parallèles et se situent véritablement en marge. Ces deux attitudes extrêmes échappent aux intervenants sociaux. Entre elles, se situent tous ceux qui s'inscrivent partiellement dans la culture de la cité mais qui, dans le même temps, n'y adhèrent pas totalement, sans avoir les moyens ni même le désir de la quitter. Les comportements évoqués reprodui-

sent, en version atténuée, les deux stratégies extrêmes ; ils oscillent en effet du retrait à la violence. La position la plus souvent citée par les professionnels de l'insertion est la position de repli. Celui-ci peut être physique : les jeunes qui « ne veulent pas sortir de leur tour » manifestent, au fond, un retrait comparable à celui des bénéficiaires du RMI qui « ne sortent plus de chez eux ». Mais il est également moral, comme le dit une éducatrice de la PJJ : « Pour qu'ils acceptent un autre discours que celui de la cité, il faut un sacré raisonnement de leur part. »

Le « syndrome du martien »

Dans un tel contexte, les repères vacillent. Le rapport des jeunes adultes au monde, notamment au travail et à l'argent, est inscrit dans des normes différentes de celles qu'ils doivent accepter pour intégrer le monde du travail. Il faut dire que ce décalage traduit aussi les incohérences des modèles véhiculés par la société, et en particulier l'inadéquation entre modèles des médias et fonctionnement ordinaire. Lorsque les exemples proches et concrets de l'argent facilement gagné par le « business² » viennent renforcer les leçons des médias, les jeunes perdent toute notion des échelles de valeur. Comme le dit un conseiller de la MIJEN, « le jeune qui sait à peine lire et écrire se dit : "Moi, je veux tout : la voiture, le magnétoscope, au moins 1 500 euros par mois pour vivre." Et la personne qui a un niveau bac+2 ou bac+3 dira : "Bah ! si je gagnais 750 euros par mois, je pourrais commencer à vivre". »

Relevant à la fois des politiques d'assistance et des politiques d'emploi, les dispositifs d'insertion ont contribué à brouiller les repères des bénéficiaires potentiels. Dans l'esprit de certains, le stage de formation rémunéré a ainsi acquis un statut comparable à celui du travail. Un formateur en témoigne : « Le stage est le seul moyen d'avoir 300 euros par mois, ce qui leur permet d'aider leur famille. Ce n'est pas : "Je veux me former", c'est : "Je veux un revenu". » D'une manière générale, la situation (crise de l'emploi excluant une partie de la population hors du système de régulations organisées autour du salariat) et la réponse apportée par les dispositifs d'insertion (faisant disparaître les distinctions entre protections liées au travail et droits sociaux liés aux politiques d'assistance) ont abouti à brouiller le système de représentations et de pratiques concernant les droits et les devoirs. Les mondes dans lesquels sont immergées les populations – monde des médias, monde de l'insertion, monde de la cité – n'offrent plus un cadre cohérent à partir duquel penser la relation entre droits et devoirs. Les longues périodes de chômage engendrent le découragement et la passivité des individus. Ils « ont l'impression que tout leur est dû » alors même qu'on leur a ôté le droit de prendre place dans la société par leur travail. Les

2. L'exemple d'un bar, « Au plaisir des mômes », notoirement acquis avec l'argent du « business » est cité avec indignation par le responsable d'une association éducative.

jeunes se font exploiter dans les nouvelles formes d'emploi sans connaître leurs droits : « Ils se font avoir, mais en beauté ! [...] Ils travaillent six heures et sont déclarés deux heures. On les prend, on oublie de leur dire qu'ils sont en contrat emploi solidarité [...] Ils travaillent correctement mais ils ne sont pas déclarés à la Sécurité sociale » (conseiller de mission locale). Dans le même temps, alors qu'ils sont exploités sans le savoir, ils revendiquent des droits sans avoir la notion des devoirs qui les accompagnent. Le même conseiller ajoute : « Beaucoup de jeunes ne connaissent pas le contrat de travail [...] Et leurs droits mais aussi leurs devoirs en tant qu'employés, c'est : "J'ai le droit aux vacances mais j'oublie que j'ai le droit de travailler aussi". » Et la présidente d'une association de chômeurs d'ajouter : « Ils n'ont plus de repères ; ils n'ont plus la notion de droits et de contrepartie, et personne ne leur enseigne. Ca donne la hargne et la violence. »

Le chômage a été le grand désorganisateur des conduites sociales : les professionnels de l'insertion doivent compter avec cet ensemble de comportements, qui se sont essentiellement construits autour du vide créé par le manque d'emplois. C'est ce qu'un formateur nomme le « syndrome du martien », les jeunes de la cité lui apparaissant en décalage avec les normes sociales autant qu'un extraterrestre : « Voyez le phénomène du martien, eh bien, quand je parle avec un jeune, il va me répondre à peu près sur le même terrain, et encore, quand il me répond ! Je ne sais pas trop ce qu'il pense à ce moment-là, mais dès qu'il est sorti, il est complètement ailleurs [...] Parfois, on est totalement en décalage et en porte-à-faux. Alors, ils nous disent "oui", mais ils sont dans tout à fait autre chose. » Ce syndrome du martien peut avoir des effets ravageurs, comme le dit le même formateur : « Mon groupe, c'est "Vol au dessus d'un nid de coucou" [...] La sortie du stage, ça peut être l'HP. » Les intervenants sociaux notent ainsi la présence parmi leur public de jeunes souffrant de troubles du comportement tels que seul un travail individuel est possible avec eux. Même lorsqu'ils n'ont pas de problèmes aussi graves, la majorité des jeunes publics des dispositifs d'insertion sont décrits comme déstructurés : « Ce sont des jeunes qui rejettent tout, qui ne veulent plus entendre parler de quoi que ce soit, qui sont complètement perdus. » Les descriptions que font les intervenants sociaux des jeunes habitants du quartier sont parfois proches de celles des travailleurs sociaux du secteur protégé lorsqu'ils décrivent des travailleurs handicapés.

Les professionnels de l'insertion, seuls et divisés

Les carences de l'action éducative

Le quartier est une bonne illustration du constat établi par C. Guérin-Plantin (1999) : les politiques d'insertion ont « annexé » des actions et des politiques dont l'objet était tout autre. En donnant l'emploi pour finalité à toute

action concernant les jeunes, elles ont recouvert et affaibli les politiques socio-éducatives. Celles-ci sont quasiment absentes dans le quartier CSI.

Aux deux extrémités de ce qui devrait constituer une chaîne mais qui n'en est pas une, deux institutions se maintiennent mais apparaissent bien mal adaptées. Le collège tente de faire face à la situation en assumant de fait une action d'éducation spécialisée, qui ne fait théoriquement pas partie de sa mission. Le rapport Fortier (1998) remis au ministère de l'Éducation nationale établissait un diagnostic accablant du fonctionnement de l'institution qui, dans le département de Seine-Saint-Denis, « entretient les discriminations au lieu de les corriger », faute d'investissements à la hauteur des difficultés vécues par la population. Le rapport dénonçait une situation, qualifiée de « bombe » par la presse, dans la mesure où elle risque « de créer des franges sociales totalement disjointes du reste du corps social » (Dupuy, 1998). La situation aujourd'hui ne semble pas s'être améliorée³.

La génération des 16-30 ans étudiée dans le présent rapport a été marquée par cette situation qui, aux dires du recteur Fortier, atteignait alors « les limites de l'inacceptable ». Du temps de leur scolarité, certaines formations professionnelles très demandées n'étant pas accessibles dans le département, l'accès des élèves aux formations qualifiantes était barré, alors même qu'ils souhaitaient s'y engager et avaient les capacités pour le faire. Le combat pour obtenir des places dans les filières professionnelles – initié par les élus qui ont suscité une association « Réussir sa rentrée » – a eu des effets dynamisants sur certains jeunes, mais le sentiment d'injustice provoqué par l'éviction a laissé des traces. La perte de confiance dans les institutions ressentie par ceux qui étaient exclus de l'école en raison d'un nombre insuffisant de structures d'accueil peut contribuer à expliquer leur retrait ultérieur.

Malgré ces manques, du moins le collège est-il présent. Il constitue, de fait, la principale structure éducative. Infirmières, assistants sociaux et enseignants affirment consacrer à l'écoute un temps important. Les équipes de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), en assistance éducative en milieu ouvert (AEMO) ou en centres, touchent un nombre dérisoire de jeunes, le manque de professionnels engendrant, aux dires des acteurs locaux, de longs délais d'attente dans la prise en charge, ce qui est « créateur d'angoisse et de violence ».

Entre le collège et les dispositifs PJJ, il n'existe quasiment aucune structure locale éducative pour les adolescents ou les jeunes adultes. Le club de prévention est en crise récurrente (deux fermetures successives au cours des dernières années). Par deux fois, un club de jeunes a été fermé quelques mois à peine après son ouverture. Les responsables ne parvenaient pas à maîtriser l'envahissement progressif de la structure par les jeunes totalement désœuvrés, ils ne réussaient

3. *Le Monde* fait état d'un rapport confidentiel remis au ministre de l'Éducation nationale et qui dresse « un bilan assez sombre de l'académie » (Bronner, 2003).

pas non plus à empêcher les dérives qui en découlaient : « Pour ceux qui ont un travail ou qui vont à l'école, on peut mettre en place une activité de projet qui permet de les occuper de façon éducative. Mais quand ils sont là 24 heures sur 24 et qu'ils attendent tout du club, la formation, le chômage [...] ça ne pouvait plus continuer comme ça », dit un animateur. L'un des deux centres sociaux, qui avait orienté toute sa politique sur l'accueil des jeunes en insertion, a quitté la commune. Enfin, alors que de nombreuses associations caritatives sont actives dans le quartier, les structures d'éducation populaire en sont absentes.

Par ailleurs, nombreux sont les travailleurs sociaux à déplorer le manque de structures vers lesquelles diriger les jeunes lorsqu'ils sont en grande souffrance, ou lorsqu'ils sont si perturbés et perturbateurs qu'ils entravent tout travail collectif. Parlant d'un jeune qu'elle ne parvient pas à maîtriser et dont le comportement déstabilise le groupe, une formatrice dit : « Le problème, c'est que l'entre-deux n'existe pas. En hôpital psy, on vous dira que ce jeune homme n'est pas suffisamment en crise, eh oui ! Mais il n'est pas non plus pour nous, c'est-à-dire qu'il est ingérable dans un collectif, aussi petit soit-il. »

Face à ce désert, restent les dispositifs mis en place par les politiques d'insertion. Dans l'idéal, la mission locale est supposée accueillir les jeunes et les orienter ; les structures de formation prennent ensuite le relais en les intégrant dans les « produits » (pour reprendre le terme d'un chargé de mission) proposés par le conseil régional : espaces de socialisation pour les jeunes les plus déstructurés (à l'époque de l'enquête, pour tout le département 93, il en existait deux accueillant chacun quinze jeunes) ; plates-formes de mobilisation et plate-forme illettrisme pour ceux jugés capables d'entamer une démarche d'insertion. On notera qu'aucun de ces organismes n'est situé dans la commune.

Toutes ces structures fonctionnent avec l'embauche comme horizon ultime. C'est dire que l'action publique en direction des jeunes est essentiellement confiée à ces nouveaux professionnels dont la mission est d'agir sur « l'employabilité » des exclus du travail.

Les oppositions dans l'action d'insertion

La mission de ces professionnels est d'accompagner les jeunes vers l'insertion professionnelle, mais dans leurs discours, la mention de l'aide à la construction de la personne et du travail sur le rapport à la loi est récurrent. Pour tous les intervenants, l'inculcation de ce que l'un d'entre eux appelle « les valeurs du travail » (et qu'il résume en « respect des horaires, respect de la hiérarchie, acceptation des contraintes ») est un élément structurant des pratiques. Mais face aux cas-limites, ceux des jeunes réellement « déglingués », que faut-il faire ? Le rôle du formateur est-il de proposer un accompagnement global à tous les jeunes, quels que soient leurs comportements et leurs difficultés, ou bien doit il

refuser cette position ? Les intervenants sociaux, lorsqu'ils parlent des jeunes, se réfèrent, parfois explicitement, à la catégorie des « inemployables ». Cela signifie-t-il que, pour eux, cette catégorie recouvre et confond les catégories précédentes, en constituant un mixte du chômeur, du déviant et du handicapé ? Si l'on aborde le registre des pratiques, on voit que l'unanimité vole en éclats.

Les tenants de l'action éducative globale

Certains intervenants se considèrent comme des travailleurs sociaux, souvent « sans être formés pour cela ». Ils estiment que tous les jeunes en difficulté font, de droit, partie de leur public, et qu'ils doivent prendre en charge l'ensemble de leurs problèmes. Ainsi, selon eux, le très faible niveau de qualification ne peut ni se comprendre ni se traiter en faisant abstraction des questions qui renvoient à la construction de la personne. Une formatrice intervenant dans une plate-forme de mobilisation dit : « L'illettrisme, il y a un problème psy derrière. C'est un problème social [...] Quand on s'interroge aussi sur la problématique individuelle, on se rend compte qu'il y a du traumatisme, de la rupture, de la souffrance, et que c'est sur ce terrain-là que le jeune s'est construit. »

Pour parvenir à l'accès à l'emploi, et tout autant au maintien dans l'emploi, il faut prendre en compte l'ensemble des problèmes (logement, relations familiales, structure psychologique) qui maintiennent les jeunes dans l'instabilité et font obstacle à leur insertion. Remettre en selle des jeunes « déglingués », ou les soutenir pour « éviter qu'ils s'enfoncent », participer à leur reconstruction narcissique, les aider à organiser leur rapport à la loi et même leur rapport aux autres, telles sont les composantes essentielles du travail d'insertion. Ainsi, pour ces formateurs, aider un jeune à élaborer un projet professionnel, c'est essentiellement l'aider à nouer des relations avec d'autres personnes : « Quand je parle de projet professionnel, de projet d'insertion, c'est bien plus la disposition qu'on a dans un rapport avec l'adulte, nouer des relations, dans le langage, arriver à parler avec des gens ».

Quand ils décrivent leurs modes d'intervention, ces formateurs se réfèrent à l'accompagnement mais aussi au « portage ». Leurs pratiques s'inspirent de celles initiées par le secteur du handicap et de l'éducation spécialisée. Ainsi, un organisme spécialisé dans le traitement de l'illettrisme utilise avec ces jeunes des méthodes pédagogiques élaborées pour un public de sourds. Pour favoriser la mise au travail de jeunes au comportement inacceptable en entreprise, la directrice d'un centre social porteur d'une plate-forme de mobilisation tente de créer une structure proche d'une entreprise d'insertion. Sans y faire référence, elle retrouve ainsi les voies initiées par les centres relevant de la PJJ, premiers initiateurs de ces pratiques dans les années 1970⁴.

4. « Et si chacun créait son emploi ? », *Autrement*, n° 20, septembre 1979.

Les tenants de la segmentation des réponses

D'autres professionnels, au contraire, refusent de se considérer comme des travailleurs sociaux et de prendre en charge la personne dans sa globalité. Le responsable de plate-forme linguistique, qui délimite clairement les frontières de son intervention, est bien caractéristique de cette position. Il se définit (ainsi que les personnels qu'il encadre) comme un « acteur de la formation professionnelle », spécialiste de la transmission des savoirs, et refuse de prendre en charge ce qu'il nomme la « socialisation » des stagiaires. Pour lui, la formation linguistique est intégrée dans la dynamique de l'insertion professionnelle, c'est-à-dire que la question de l'emploi et de la formation menant à l'emploi est primordiale. Si le formateur « met le doigt dans l'engrenage du social, il ne s'en sortira plus ». Il est indispensable d'établir des filtres (par le biais des organismes orienteurs) et des verrous (le contrat pédagogique) pour empêcher que l'action sociale envahisse le linguistique. Cette invasion entraînerait des risques : « se prendre pour un gourou » ; « faire du n'importe quoi » ; « tomber dans l'assistanat ». Son action doit également se distinguer de l'animation socioculturelle : les « réunions autour du thé à la menthe » qui font du « cocooning » et font « végéter » les stagiaires dans la structure n'ont rien à voir avec la formation linguistique à vocation professionnelle dont il se veut un spécialiste. Cette position est à rapprocher de celle qui caractériserait le centre AFPA local, décrit comme « un sanctuaire » par un membre de l'équipe de la ville. Les négociations qui tentaient de favoriser l'accueil des populations de bas niveau dans les stages AFPA auraient échoué, la position des responsables étant, selon ce professionnel : « L'insertion, ce n'est pas mon problème ; moi, c'est la formation. »

Les structures d'orientation ont la même position en refusant de prendre en charge certains jeunes. Le correspondant MIJEN dit rejeter « les fous », les « pas présentables », ceux qui « n'admettent pas la loi ». Il juge qu'un tel travail relève de la mission locale. Mais les conseillers de la mission locale, eux aussi, pratiquent un accueil sélectif en fonction de critères de comportement identiques : « Il y a certains jeunes qu'on ne peut pas recevoir. » Selon eux, l'accompagnement commence lorsque le jeune est réellement demandeur d'emploi, c'est-à-dire lorsqu'il se mobilise pour accomplir les démarches qui le mèneront au travail. Le fonctionnement exigeant adopté – succession de rendez-vous avec des conseillers différents, refus des retards, rejet de tout fonctionnement collectif – a pour effet assumé de rebuter les jeunes qui ont du mal à accepter ces contraintes parce qu'ils refusent de « se plier aux règles du jeu ». L'option prise reflète le recentrage institutionnel sur les missions de placement, mais elle est aussi revendiquée par les conseillers au nom de leur professionnalisme : le travail éducatif, le rapport à la loi et à la règle, le traitement des troubles du comportement n'en font pas partie. C'est aux structures spécialisées (sanitaires ou socio-éducatives), dont ils incriminent l'absence ou les défaillances, de traiter ces questions.

Le travail : fin ou moyen de l'action d'insertion ?

Les structures d'insertion (mission locale et organismes de formation) sont évaluées sur le taux de placement des jeunes, « normalement nous avons l'obligation de résultat : 50 % en emploi à la fin », dit une formatrice. Dans un concert unanime, les professionnels dénie tout intérêt et toute validité à ce critère. D'abord, parce que la notion d'embauche n'a plus de sens, étant donné la précarité générale et la brièveté des contrats proposés aux jeunes. Ils ont en outre le sentiment qu'on cherche à leur faire endosser la responsabilité d'une situation qui devrait être imputée au monde du travail. Implicitement, ils mettent ainsi en cause l'acceptation de l'employabilité (Gazier, 1988, 1990) qui, depuis les années 1980, structure les dispositifs d'insertion en expliquant le chômage par les caractéristiques des demandeurs d'emploi. « S'il n'y a pas d'emploi, qu'est-ce qu'on peut faire ? Ce n'est pas à nous de créer de l'embauche », disent-ils. Cette position commune montre leur réticence face aux implicites des politiques d'insertion qui renvoient sur les travailleurs sociaux le soin de faire face à la crise de l'emploi et à ses effets.

Mais au-delà de cette unanimité, la question de l'évaluation est révélatrice des tensions traversant le groupe et qui peuvent se résumer autour de l'interrogation suivante : le travail représente-t-il l'objectif ou le moyen de l'action d'insertion ? Ceux qui placent l'action éducative au centre de leur activité – et qui prennent le travail comme outil et non comme fin – sont les plus fermes à refuser le taux de placement comme seul mode d'évaluation. Certains proposent des critères permettant de mesurer l'action de socialisation, d'autres ont l'impression d'avoir fui la question et d'avoir ainsi involontairement favorisé les pressions pour une réorientation de leur activité dans une direction qu'ils refusent. Derrière la question du rôle du taux de placement, c'est toute la définition de l'insertion qui est en jeu. Faut-il, pour mettre les jeunes en contact avec le monde du travail, attendre qu'ils soient « réellement » demandeurs d'emploi (position de la mission locale), ou faut-il, comme le font certains formateurs, considérer le travail comme une expérience éducatrice ? La référence commune à l'accompagnement qui, comme le montre L. Barbe dans ce numéro, se préoccupe « du chemin plutôt que de la destination », permet de ne pas trancher. Des professionnels se recommandant de cette même technique peuvent avoir des pratiques presque opposées, ce qui ne favorise évidemment pas les partenariats et peut même provoquer des conflits ouverts, tel celui qui a opposé un formateur et un conseiller de mission locale autour d'un jeune au comportement peu normé. Le formateur voulait tenter d'utiliser le travail comme élément socialisant, ce qu'a refusé le conseiller : « Il y avait une opportunité qu'il entre à la RATP et on nous a carrément rétorqué : "Non, je ne voulais pas qu'il entre en emploi parce que compte tenu de ce qu'il avait fait, je ne voudrais pas qu'il soit en emploi". »

Ces tensions peuvent être comparées à celles traversant le secteur protégé lorsqu'il est confronté à l'insertion des travailleurs handicapés dans le monde ordinaire (Dugué, 2003). Ce qui est en jeu, c'est bien la question de la relation entre insertion professionnelle et insertion sociale, c'est aussi celle de la distinction entre handicapé (pour lequel l'activité est un moyen socialisant) et chômeur (pour lequel l'emploi est l'objectif), toutes questions que les politiques d'insertion ont contribué à refouler.

A politique indéfinie, public introuvable

Ainsi, sous une référence dominante au public « inemployable » et à la technique de l'accompagnement, il n'existe pas de position homogène qui caractériserait les professionnels intervenant dans la sphère de l'insertion. Si certains tentent de prendre en charge l'ensemble de ce qui peut aider à améliorer l'employabilité des inemployables, d'autres refusent de le faire, bien souvent parce qu'ils obéissent à des règles d'action élaborées dans des mondes professionnels déjà constitués. Ils cherchent alors un appui sur les métiers confirmés, en l'occurrence la formation ou le placement.

Ces oppositions non élucidées peuvent contribuer, parmi d'autres causes, à expliquer l'absence des jeunes du quartier dans les dispositifs d'insertion. Les formateurs, particulièrement ceux qui se considèrent comme des travailleurs sociaux et voudraient exercer une action éducative, se lamentent de ne pas recevoir de jeunes ; ils incriminent les relais (le club de prévention et la mission locale) : le premier ne fonctionne pas ; le second refuse de leur adresser des jeunes. Une formatrice exerçant dans une plate-forme de mobilisation indique : « Les jeunes, on les voit à peine, et quand ils viennent, c'est en passant par-dessus la mission locale. » De l'avis de tous, qu'ils aient ou non quitté l'école avant 16 ans, une partie importante des jeunes du quartier CJS échappent aux dispositifs, ce sont ceux « qui se cherchent complètement », qui « refusent tout et ne veulent plus entendre parler de quoi que ce soit ». Ils survivent, grâce aux diverses solidarités et aux expédients locaux, et traînent dans le vide. Le seul acteur local qui paraisse conserver un contact avec certains d'entre eux est une association de chômeurs active dans le quartier.

Conclusion

Nés au moment où le travail ne parvient plus à intégrer l'ensemble des actifs, les dispositifs d'insertion ont pour ambition de façonner les comportements adaptés au monde du travail et aux exigences des recruteurs. Ces dispositifs sont fondés sur la dissociation entre l'intégration fonctionnelle dans un groupe (en l'occurrence l'intégration dans le travail) et l'assimilation des valeurs et des modes de comportement caractéristiques de ce groupe.

Les descriptions que font les professionnels des jeunes et de leurs difficultés s'appuient sur la représentation psychosociale de l'employabilité, née en même temps que les dispositifs d'insertion. A l'inverse, leurs discours montrent à quel point le travail joue un rôle structurant pour les individus et les collectivités. A l'écoute de leurs descriptions, on pourrait donc penser qu'ils adhèrent aux paris des dispositifs d'insertion : faire acquérir les comportements du travail à ceux que le monde du travail n'intègre pas. Mais il s'agit là d'une lecture trop rapide ; elle fait l'impasse sur les oppositions qui se manifestent lorsqu'on aborde le registre de leurs pratiques.

Considérant les populations cibles comme dépourvues de l'ensemble des compétences relationnelles nécessaires au monde du travail, certains tentent le travail de normalisation qui devrait favoriser l'accès à l'emploi. D'autres au contraire, par leurs modes d'intervention, maintiennent une frontière entre demandeurs d'emploi et publics de l'action sanitaire et sociale ; ils renvoient alors sur le monde de l'action sanitaire ou de l'éducation spécialisée, dont ils pointent les défaillances, la responsabilité de la prise en charge de jeunes dont les comportements sont jugés socialement intolérables, ou dont la souffrance n'est pas traitée de manière adéquate.

Les politiques d'insertion ont certes construit la catégorie d'inemployables qui sert de socle aux représentations des professionnels sur les populations. Néanmoins, elles semblent actuellement impuissantes à proposer des méthodes de travail et des règles d'action pouvant guider les interventions des professionnels. Le désarroi qui s'exprime sur le terrain, montre la solitude des professionnels de l'insertion, sommés de se substituer aux effets intégrateurs du travail et dépourvus du soutien des politiques socio-éducatives.



Les mains inutiles : inaptitude au travail et emploi en Europe. - Catherine OMNES, Anne-Marie BRUNO

Ed. Belin, 2004. - 477 p.

Depuis les années 1970-1980, la question de l'inaptitude au travail est devenue centrale. Cet ouvrage présente les actes du colloque organisé à l'Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines qui a confronté les approches disciplinaires et nationales sur la notion d'aptitude au travail. Il aborde la question sous l'angle législatif et réglementaire, montre comment s'effectue la sélection de la main d'oeuvre inapte au travail, les profils d'inaptes et les marges de l'inaptitude et donne des exemples de gestion des inaptes dans l'entreprise.



Le chômage. Comment peut-on être chômeur ? - Didier DEMAZIERE

Ed. Belin, 2003. - 299 p.

La fabrication des chômeurs passe par de multiples catégories, tantôt imposées par des institutions et des autorités, tantôt négociées dans le jeu des interactions avec les autres. Le chômage rassemble sous un même nom un ensemble de situations et de personnes et en écarte d'autres que l'on nomme autrement. En montrant que la production et l'utilisation de catégories sont au coeur du fonctionnement social, ce livre soulève des questions nouvelles : qui peut définir la réalité ? qui peut imposer sa vision du monde ? et pour combien de temps ?



L'insertion professionnelle des publics précaires. - D. CASTRA

Ed. PUF, 2003. - 243 p.

Pourquoi les diverses politiques d'insertion paraissent-elles si peu efficaces ? La thèse de l'auteur va à l'encontre d'un certain nombre d'explications en terme d'employabilité ou d'inemployabilité des publics précaires ou de conditions générales du marché du travail. En s'appuyant sur une psychologie sociale d'orientation socio-cognitive, il évoque le fait que les politiques et professionnels de l'insertion ont des représentations invalidantes des publics et mettent en oeuvre des actions trop centrées sur l'individu au détriment des contextes et des conduites concrètes. Il propose en introduction un condensé de définitions de la notion d'insertion. Une première partie est consacrée aux plans et mesures pour l'insertion de 1980 à 2000 et leurs échecs. La deuxième partie interroge les méthodes d'accompagnement, de formation des personnes dans leur parcours d'insertion avec notamment une critique de la notion de projet. La troisième partie aborde l'insertion et l'exclusion comme des systèmes d'action collective. Enfin, la dernière partie fait des propositions pour une ingénierie de l'insertion professionnelle avec un engagement des employeurs et des demandeurs d'emploi.



Handicaps, pauvreté et exclusion. - A. GUESCLIN

Ed. L'Atelier. 2003. - 272 p.

Cet ouvrage, remarquable travail historique, enrichit le questionnement contemporain : avec leurs différences et leurs ressemblances, les handicapés sont-ils aujourd'hui pleinement citoyens ? Le statut social des infirmes et des handicapés a considérablement varié au cours de l'Histoire. Mendiants livrés à la charité publique sous l'Ancien Régime, ils sont progressivement pris en charge par l'État à partir de la Révolution française : des institutions accueillent sourds et aveugles, et entreprennent de les éduquer, comme il sera fait, beaucoup plus tard pour les arriérés. Cette modification considérable du sort des handicapés et des infirmes au XIXe siècle n'est-elle pas pour autant une nouvelle façon de les exclure de l'espace public ? Telle est l'interrogation centrale de cet ouvrage.



La naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion.

- Serge EBERSOLD

Ed. PUR, 2001. - 208 p.

Ce livre s'intéresse aux conditions d'émergence d'une nouvelle catégorie d'ayants droits - qui se distingue tout en le recoupant en certains points du chômeur, du pauvre et de l'handicapé - l'inemployable. Si son existence est sans doute imputable à d'incontournables mutations économiques et sociales, elle trouve aussi sa source dans les présupposés des politiques dites d'insertion.



L'employabilité de la théorie à la pratique. - Patricia WEINERT, Michèle BAUKENS, Patrick BOLLEROT, Marina PINESCHI-GAPENNE, Ulrich WALWEI
Ed. Peter Lang, 2001. - 269 p.

Au cours des dernières années, le concept d'employabilité a pris une importance toute particulière face aux transformations profondes du monde du travail et au développement d'un marché de l'emploi hautement compétitif qu'a engendré le nouvel ordre économique mondial. Le développement des mesures d'employabilité, dont les formes et les contenus varient selon les contraintes et les spécificités de chaque pays, mais qui constitue une tendance générale, a été impulsé notamment par la "Stratégie européenne pour l'emploi" et par l'exemple de certains modèles nationaux, européens ou extra-communautaires. Qu'est-ce qui est en jeu? L'employabilité deviendra-t-elle un outil de régulation du marché du travail distinguant les employables et les inemployables? Ou est-ce un ensemble de mesures favorisant l'insertion ou la réinsertion des salariés? L'employabilité deviendra-t-elle l'élément de référence des futures politiques de l'emploi? Quelles seront les conséquences de cette évolution pour les responsables politiques?. L'objectif du présent ouvrage est de contribuer à une meilleure compréhension du contenu théorique et opérationnel de la notion d'employabilité, d'apporter des éléments de réponse aux diverses interrogations qui se posent à son égard et de mettre en évidence les perspectives d'avenir. L'ouvrage souligne à la fois les possibilités et les limites des mesures de promotion de l'employabilité en tant qu'instrument de lutte contre le chômage et l'exclusion sociale. Il présente des études portant sur quatre pays de l'Union européenne, deux pays de l'OCDE, deux pays en transition et un pays en développement dans lesquelles sont analysées les mesures prises en la matière, leurs orientations et leurs résultats



Développer l'employabilité. - Alain Finot
Ed. INSEP, 2000. - 101 p.

L'ambition de cet ouvrage est de démonter et démontrer les mécanismes qui conditionnent l'employabilité. Il s'adresse aux DRH et aux managers qui ont en charge le développement de leurs collaborateurs, et ouvre ainsi une piste intéressante pour enrichir les pratiques de gestion des ressources humaines, avec une question centrale : "Le développement de l'employabilité peut-il être un nouveau mode de gestion des RH ?" L'auteur commence par clarifier ce que recouvre le mot "employabilité", en remontant l'étymologie du concept depuis son origine jusqu'à ce jour, et en s'arrêtant sur les notions qu'il revêt aujourd'hui. Parler d'employabilité fait appel aussi à la notion d'inemployabilité, et à ses symptômes, qui sont évoqués par l'auteur. Ensuite est exposée l'utilisation qui est faite du concept ; il s'agit d'observer comment est maniée l'employabilité dans les entreprises aujourd'hui, et de préciser les conditions et les limites de l'employabilité. L'auteur décrit ensuite la démarche engagée par USINOR-SOLLAC, avec "l'accord Cap 2000", et les résultats observés. Il expose enfin l'expérience de ce mode de gestion des RH réalisée au sein d'une unité industrielle (société CEZUS, filiale du groupe Framatome). Une bibliographie sommaire (livres et articles de presse) complète l'ouvrage.



Les métamorphoses de la question sociale. - Robert CASTEL
Ed. Folio, 1999. - 809 p.

Cet ouvrage dresse un historique du travail : sacrifices, contraintes, protections sociales, salariat. Il fait le constat des mutations : avenir marqué par le sceau de l'aléatoire : érosion des protections, vulnérabilisation des statuts, effritement de la société salariale.



L'invention du chômage ; histoire et transformation d'une catégorie en France des années 1890 aux années 1980. - Robert SALAIS, Nicolas BAVEREZ, Bénédicte REYNAUD
Ed. PUF, 1999. - 273 p.

Cet ouvrage montre que la notion de chômage est complexe, qu'elle n'a pas toujours existé et a évolué selon les contextes et le temps.

Cet ouvrage dresse un historique du chômage, il étudie les mutations de la catégorie sociale de chômeur, la diversité des représentations et les différents modèles et perceptions : statistique, économique, politique, juridique... Il montre que la lutte contre le chômage met en jeu des déterminants économiques, sociaux et culturels...



La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté. - Serge PAUGAM
Ed. PUF, 1991. - 254 p. (réédition en 1997)

Où commence la pauvreté ? A partir de quels critères peut-on dire qu'un individu ou qu'un groupe participe de façon incertaine à la vie économique ? La pauvreté n'est pas seulement l'état d'une personne qui manque de biens matériels elle correspond à un statut social spécifique. Outre

l'analyse de la condition sociale objective, on étudie ici le sens que les populations pauvres donnent à leur existence et à la place qu'elles occupent dans la société. Trois phases structurent le processus de disqualification sociale : - la fragilité : l'entrée dans des réseaux d'assistance et perçue comme un renoncement d'un vrai statut social et une perte progressive de dignité, on constate une stratégie d'évitement (crise profonde d'identité). - la dépendance : le statut d'assisté reste socialement dévalorisé et permet seulement d'éviter l'extrême rupture. - la rupture se caractérise par le cumul des handicaps. Accumulation d'échecs conduisant à une forme de marginalisation.



L' exclusion, l' état des savoirs. - Serge PAUGAM

Ed. La DECOUVERTE, 1996. - 579 p.

"Les chercheurs en sciences sociales sont, au moins, partiellement responsables de ce qu' est devenue la notion d' exclusion". Ce livre fait la synthèse des recherches actuelles autour de l' exclusion, de près ou de loin. - clarification de la notion d' exclusion ; - éclairage des trajectoires individuelles et collectives ; - problème de la ségrégation spatiale ; - analyse des identités multiples des groupes marginalisés ou exclus ; - expériences de lutte contre l' exclusion en Europe et Etats-Unis ; - perspectives de politiques sociales.



Les handicapés au travail : analyse sociologique d' un dispositif d' insertion professionnelle. - A. BLANC

Ed. Dunod, 1995. - 280 p.

L' auteur analyse les ressorts et les conditions sociologiques qui commandent les fonctionnements et les processus mis en oeuvre par la société française : après avoir rappelé le contenu de la loi d' orientation, le fonctionnement de la Cotorep. La démarche systémique de l' auteur relie acteur et système, négociation et régulation pour établir le rapport entre l' institution, le dispositif ou la réglementation et le système politique et social qui les sous-tendent. Entre insertion et exclusion, entre la volonté collective et la réalité naturelle et sociale du handicapé face au travail, il y a l' inconciliable. Si le développement des centres d' aide par le travail et des ateliers protégés contredit dans les faits la loi de 1975 visant à insérer les handicapés dans l' entreprise, le discours de la nécessaire inclusion des handicapés recouvre en fait les pratiques fonctionnelles de l' exclusion.



La nouvelle question sociale : repenser l'Etat-Providence. - P. ROSANVALLON

Ed. Le Seuil, 1995. - 223 p.

Au moment où le débat politique est dominé par les grands thèmes sociaux - chômage, retraites, exclusion - l'ouvrage de Pierre Rosanvallon apporte un éclairage utile. D'abord parce qu'il montre comment notre système de protection sociale (emploi, maladie, vieillesse) s'est peu à peu complexifié, par ajouts successifs, jusqu'à perdre son efficacité. Ensuite parce qu'il se réfère largement aux expériences étrangères en la matière.



Cohésion sociale et emploi. - B. EME, J-L. LAVILLE

Ed. Desclée Brouwer. 1994

L'ouvrage que B. Eme et J.L. Laville ont consacré à la question de l'emploi et du lien social, en coordonnant des contributions d'auteurs divers, est issu d'un colloque tenu en juin 1993 et reprend les principaux éléments d'un constat de rupture désormais largement partagé (rupture de la croissance, changement dans la nature de l'activité économique et productive, changement du travail dans l'entreprise). Sans doute en raison de la position prise par la plupart des auteurs, l'ouvrage table sur un changement social collectivement construit à partir de la complexité des fonctionnements sociaux, plutôt que sur une solution qui viendrait d'une action unilatérale de l'État ou des effets spontanément vertueux de grandes forces économiques impersonnelles.



La grande exclusion sociale, questions liées à l'insertion et au devenir des publics en difficulté sociale. - C. CHASSERIAUD.

Rapport au ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville. 1993. - 102 p.

Face à une pauvreté croissante et une exclusion sociale de plus en plus marquée, les pouvoirs publics étudient les moyens à mettre en oeuvre pour aider les personnes en grande précarité. Les six propositions exposées visent à étendre le réseau de centres d'aide locaux et à développer au sein de ces centres une dynamique d'insertion par l'activité économique.



Le chômage en crise ? La négociation des identités des chômeurs de longue durée. - Didier DEMAZIERE

Ed. Presses Universitaires de Lille, 1992. - 380 p.

Le chômage ne doit pas être considéré comme un pur phénomène économique ou une simple catégorie statistique mais comme un construit social. Le chômage signifie traditionnellement une privation temporaire d'emploi, il est par essence de courte durée. Or, le chômage de longue durée (CLD) persiste et s'accroît. Ce phénomène engendre des modifications dans les catégorisations de la privation d'emploi, met en question les représentations à propos du chômage de longue durée et les identités des chômeurs qui le subissent. Cet ouvrage est organisé en fonction de la double approche qui a présidé à la recherche. L'analyse de deux séries d'études indique que le chômage de longue durée ne correspond pas au classique chômage d'exclusion et montre une diversification des situations par rapport à l'emploi. L'évaluation des politiques publiques révèle d'abord combien le CLD représente une remise en cause des catégories classiques. Quelles sont les réponses apportées à cette crise du chômage ? Dans une perspective microsociologique, l'auteur examine ensuite les processus de négociation développés par les agents de l'ANPE et les CLD eux-mêmes. A partir des processus de compromis, des logiques de catégorisations et de revendications mis à jour, quatre formes identitaires se dégagent : - "inactif handicapé" qui rappelle la codification de chômage d'exclusion, - "demandeur d'emploi en réinsertion" qui fait référence à la catégorie classique des vrais chômeurs, - "actif déviant" qui renvoie à la catégorie traditionnelle du faux chômage, - "assisté traitable" : dans ce cas, les logiques des acteurs se trouvent en complet décalage. Cette forme représente le point limite du chômage car elle ne se réfère à aucune figure établie.



Du chômage à l'exclusion. - S. WUHL

Ed. Syros, 1991. - 207 p.

Ce livre propose une synthèse des débats, des politiques et des expériences qui se sont multipliés dans les années 1980, face au constat d'une certaine rupture du lien professionnel et social, phénomène alors désigné sous le terme d'« exclusion ».

L'ouvrage développe une double critique : celle, premièrement, des politiques de traitement social du chômage qui se cantonnent à une sphère hors travail, coupée du système productif ; celle, deuxièmement, de l'idéologie de « la fin du travail », d'une solidarité limitée à l'attribution d'un revenu minimum d'existence, qui se résigne à l'éviction d'une partie des actifs du monde du travail. Pour conforter une orientation crédible d'insertion professionnelle des chômeurs les moins qualifiés, il est proposé de réfléchir aux enseignements des expériences qui articulent étroitement les questions de formation avec celles qui concernent les organisations du travail dans les entreprises d'accueil de l'insertion.

ARTICLES

Dossier

Les "inemployables"

Collectif d'auteurs

EDUCATION PERMANENTE n°156, septembre 2003, 217 p.

Ce dossier revient sur l'inemployabilité ; notion qui désigne des personnes dont on ne sait plus si elles sont à la recherche d'un emploi ou incapables d'en trouver un, invalidées par la crise de l'emploi ou par une déficience personnelle. Ce dossier analyse ses origines, ses implications et ses effets.

Le terme « inemployable », sorte de moyen terme entre le chômeur et l'handicapé, désigne des personnes dont on ne sait plus si elles sont à la recherche d'un emploi ou incapables d'en trouver un, invalidées par la crise de l'emploi ou par une déficience personnelle.

Ce numéro a pour objectif d'examiner cette « étrangeté », de tenter de comprendre ses origines, ses implications et ses effets.

L'invention du sous-emploi. entretien de Jacques Donzelot avec Robert Castel. - Jacques DONZELOT, Robert CASTEL

In : ESPRIT n°7, juillet 2005, pp. 30-46

Les deux auteurs, spécialistes des questions sociales et de l'emploi échangent sur la persistance d'un chômage massif qui s'accompagne d'un effritement de la condition salariale. L'emploi

classique protecteur se désagrège et émerge une situation intermédiaire : le sous-emploi qui n'est ni le chômage ni le salariat protégé.

Les seniors et l'employabilité. - Birt HANSEN, Sandrine SIARD

In : LE JOURNAL DES PSYCHOLOGUES n° 226, avril 2005, pp. 55-60

Dans nombre de pays occidentaux, la retraite anticipée semble être devenue la voie majeure pour quitter l'activité salariée. La personne "senior" se trouve précipitée dans une brusque rupture avec le monde du travail. Que cela soit voulu ou subi. Sandrine Siard et Birt Hansen interrogent dans cet article le sens et l'implication de notre société face à cette mise à l'écart et l'immense méprise à la fois humaine et technique que cela entraîne. Réagir devient une priorité économique ?

L'insertion ou la délégitimation du chômeur. - Serge EBERSOLD

In : ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES, septembre 2004, n° 154, pp. 94-102

Cet article analyse comment est imposée aux chômeurs une manière légitime de se présenter, que ce soit par écrit dans un CV ou bien physiquement à un entretien d'embauche. Pour l'auteur, il s'agit pour les "sans-emploi" d'adopter la posture active et professionnelle de l'entrepreneur qui se prend en main et se forge par lui-même une image de soi attestant de son aptitude à être auteur ou co-auteur de son "employabilité" en partenariat avec des institutions spécialisées.

Formés et formateurs face à la double contrainte des programmes de formation à l'employabilité des chômeurs de longue durée. - Isabelle DARMON, Carlos FRADE, Didier DEMAZIERE, Isabelle HAAS

In : FORMATION EMPLOI n° 85, mars 2004, pp. 57-76

Prendre en charge les chômeurs les plus en difficulté, assurer le taux d'insertion élevé : face à cette double contrainte, les organismes de formation relaient une conception standard de l'employabilité qui pèse lourdement sur les stagiaires.

Inemployables" : une catégorie de l'action publique ? - Catherine DINET

In : ACTUALITES SOCIALES HEBDOMADAIRES n° 2344, 30 janvier 2004, pp.37-38

Cet article est le compte rendu d'une journée consacrée aux "inemployables". Une catégorie créée par le chômage de masse et le délitement du lien social, qui ont mis à mal les frontières traditionnelles entre les différentes catégories de l'action publique. L'inemployable se situe à mi-chemin entre la personne handicapée et le chômeur. Devant la difficulté que représente sa réinsertion, des questions de fond sont soulevées, notamment sur la signification du travail aujourd'hui. Parmi les solutions proposées, le recours à l'économie sociale, ou encore la mise en place d'un revenu minimum d'existence.

Insertion des plus de 50 ans, mission impossible ? - Isabelle TARTY

In : ENTREPRISES FORMATION n° 135, janvier-février 2003, pp. 51-52

Dans un contexte de vieillissement démographique, comment comprendre le concept d'employabilité pour des personnes de plus de 50 ans au chômage considérées souvent comme les plus éloignées de l'emploi ? Quel est l'impact des politiques publiques ? Quelle est l'attitude des professionnels du placement face à l'emploi des travailleurs vieillissants ?

Parcours professionnels : être ou ne pas être employable ? - ANACT

In : TRAVAIL ET CHANGEMENT n° 280, septembre 2002, pp. 7-18

Ce dossier consacré au thème de l'employabilité débute par une analyse de l'évolution de ce concept au cours du XXe siècle. Pour l'ANACT (Association Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), l'employabilité ne dépend pas principalement de l'individu lui-même, mais de l'état du marché du travail. Deux expériences sont ensuite relatées : la pérennisation des emplois-jeunes à la mairie de Lille et le passage d'une politique de reclassement individuel au maintien collectif dans l'emploi dans l'entreprise Liotard (filiale du groupe Primagaz) en Indre-et-Loire. Le dossier se poursuit par une synthèse des résultats d'une enquête réalisée par le CEREQ (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications) à la demande du MEDEF (Mouvement des Entreprises de France), dont l'objectif était d'étudier les pratiques de six branches professionnelles (chimie, textile, grande distribution alimentaire, assurance, services à la personne, travail temporaire) en matière de validation des qualifications. Le dernier article porte sur le dispositif de la validation des acquis de l'expérience.

Travail, handicap et précarité. - J-M. PIERRE

In : HANDICAP - REVUE DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES n°89, janvier-mars 2001, pp. 1-22

« Le travail en questionS » : les acteurs de l'insertion face aux inemployables

L'étude statistique et qualitative des adultes handicapés travaillant en milieu ordinaire montre qu'ils sont confrontés à une précarité qui résulte moins du handicap que leur origine sociale et leur trajectoire de vie. L'analyse sociologique de cette disqualification sociale conduit à rompre avec la notion de "handicap", au profit d'une approche historique des modes sociaux de gestion des déficiences. La précarité des personnes handicapées s'intègre alors dans la problématique plus générale de la désaffiliation sociale énoncée pour d'autres populations en difficulté.

Quelle place pour les personnes handicapées ? – C. BARRAL, M. CHAUVIERE, H-J.STIKER In : ESPRIT n° 12, décembre 1999, pp. 3-106

Cet ensemble d'articles consacré aux personnes handicapées comprend tout d'abord un compte rendu d'une table ronde sur les lois de 1975 et leurs suites. Plusieurs contributions analysent ensuite les aléas de la discrimination positive (traitement compensatoire pratiqué en France sur le marché du travail), la nature des politiques à destination des personnes handicapées, ou encore la disparition progressive des frontières entre le champ du handicap, celui de l'inadaptation sociale et celui de la maladie mentale. Enfin, deux articles décrivent l'évolution de la perception de la différence suite aux progrès techniques de l'accompagnement des grossesses (permettant de diagnostiquer et d'éliminer les foetus porteurs d'anomalies) et la place des personnes handicapées vis-à-vis de la vie sociale commune.

L'émergence du concept d'employabilité. - Yves CHASSARD, Alessandra BOSCO In : DROIT SOCIAL n° 11, novembre 1998, pp. 903-911

Le terme employabilité, autrement appelé "capacité d'insertion professionnelle", dont la Commission européenne a fait en 1997 l'un des axes prioritaires de sa stratégie pour l'emploi, suscite de la méfiance. N'est-ce pas, en effet, une menace de division des travailleurs, ou encore un concept générateur d'exclusion ? De plus, l'impact sur l'emploi d'une amélioration de l'employabilité de la main-d'oeuvre n'a jamais été vraiment explicité. Pourtant, la politique mise en oeuvre par la Commission européenne repose avant tout sur l'hypothèse que c'est la formation insuffisante ou inadéquate de la force de travail qui constitue la principale cause du chômage. D'autres mettent plutôt en cause le système de protection sociale peu propice à l'emploi.

Pour en finir avec " l'in-employabilité ". - Robert Salais, Bernard Gazier In : LETTRE DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE (LA), n° 30, octobre 1997, pp. 6-10

Quelles sont les définitions ou les interprétations liées à la notion d'employabilité ? Quels sont les enjeux liés à la clarification et à l'utilisation de ce terme ? Quelle est la pertinence et surtout quelles sont les limites des politiques d'emploi et plus généralement des stratégies publiques d'insertion visant à optimiser l'employabilité des individus ? Comment ces derniers sont-ils jugés employables ou inemployables ? Quelles sont les réponses possibles en matière de politique d'emploi ou de politique sociale ? Ce dossier propose des analyses d'économistes, sur ces sujets, notamment celles de Robert Salais et de Bernard Gazier qui a effectué un travail de recension et d'analyse de la notion d'employabilité. Trois expériences de terrain, menées avec des publics en difficulté, illustrent le dossier.

L'employabilité : défi ou gageure ? quelles interventions face à l'exclusion ? - J-N.CHOPART

In : CONNEXIONS n° 62, 1993, pp. 35-51

L'employabilité constitue, pour les acteurs du travail, de la formation professionnelle et des politiques de l'emploi, une justification des pratiques de détection, de formation et de placement des personnes durablement exclues du marché du travail, aujourd'hui, en France. A partir d'une problématique du terme "employabilité", cet article, s'appuyant sur de nombreux travaux de recherche et sur une vision historique des politiques publiques en matière d'insertion, propose une vision critique des pratiques d'intervention dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle.

L'employabilité : brève radiographie d'un concept en mutation. - Bernard GAZIER In : SOCIOLOGIE DU TRAVAIL, vol. 32, n° 4, 1990, pp. 575-584

Notes: Fait partie d'un dossier intitulé "Sortir du chômage...?"

L'auteur poursuit ici ses analyses du terme "employabilité", des usages qui en sont fait en France et aux USA, et de son évolution en fonction des fluctuations économiques. Ses conclusions, développées à partir des travaux du colloque "Sortir du chômage...?" -repris dans ce numéro- montrent les difficultés du concept liées à la fois aux contraintes macroéconomiques (offres d'emploi disponibles et qualité de celles-ci) et aux capacités individuelles. Ce qui amène l'auteur à

faire une critique d'une partie des stages mis sur pied par l'ANPE, qui tente de remobiliser les individus et de les rendre réemployables de leur point de vue sans pouvoir agir sur les débouchés qui les attendent.

Laboratoires

Portail français des sciences sociales

http://www.liens-socio.org/repertoire_index.php3?action=show_list&code_categorie=004049

LABORATOIRES DE RECHERCHE en lien avec les thématiques abordées

CEE (Centre d'études et de l'Emploi)

Le CEE est un établissement public administratif, rattaché au CNRS. Sa mission :. éclairer les principaux enjeux relatifs à l'emploi pour les pouvoirs publics et les acteurs économiques et sociaux, construire des connaissances sur les questions relatives aux transformations de l'emploi et du travail .

Ces publications : **Le Quatre pages**, en ligne , des Documents de travail consultables au format PDF, **CONNAISSANCE DE L'EMPLOI**.

président du conseil scientifique du CEE : **Jacques Freyssinet**

<http://www.cee-recherche.fr/>

La recherche au Centre d'études de l'emploi s'organise en cinq unités de recherche :

- Âge et travail étude de l'évolution démographique de la population active et sa prise en compte dans la conception des moyens de travail. **Serge Volkoff** Centre de recherches et d'études sur l'âge et les populations au travail (GIS-CREAPT)

- Emploi, protection sociale et Institutions et Marchés du travail

- L'expérience des personnes aux prises avec l'action publique

- Travailleurs et organisations **Michel Gollac**

Des partenariats à signaler dont : L'école doctorale «Entreprise-Travail-Emploi» (**ete**) <http://www.polytechnicum.org/ete/> sur les problèmes contemporains du travail est dirigée par Jean-François Germe professeur au CNAM, son correspondant pour Marne-la-Vallée est **Yves**

Lichtenberger. Outre les UFR d'économie et de sociologie de l'Université de Marne-la-Vallée, elle repose sur plusieurs centres de recherche et écoles supérieures : l'ENPC, Le Centre d'études de l'emploi, le GIP - MIS, l'IRES, le LATTs, le CRG, le CGS de l'École des Mines et le CNAM.

http://www.cee-recherche.fr/fr/c_rech5.htm

CELIA (Centre d'Études des Langues Indigènes d'Amérique)

Le CELIA est un laboratoire de recherches (**Marie Noëlle CHAMOIX**, Chargée de recherche) dont les activités répondent à trois types de finalités :

- Apporter des connaissances nouvelles sur les systèmes linguistiques de l'Amérique indigène encore très peu documentés voire inconnus, et contribuer par là aux débats en cours dans les sciences du langage,

- Contribuer à l'intelligence des cultures amérindiennes par le déchiffrement et/ou l'interprétation de textes (que ceux-ci aient été recueillis en contexte oral ou qu'ils relèvent des traditions écrites),

- Répondre à la demande sociale de plus en plus grande et de plus en plus variée, concernant ces langues et ces textes.

<http://celia.cnrs.fr/>

Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)

Le Céreq est un établissement public qui dépend du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale. Pôle public d'expertise au service des acteurs de la formation et de l'emploi, le Céreq concilie production de statistiques, recherches, études et accompagnement d'actions. Il formule des avis et des propositions destinés à éclairer les choix en matière de politiques de formation à l'échelon régional, national ou international.

Les départements

Production et usage de la formation continue (DFC)

Entrées dans la vie active (DEVA)

Professions et marché du travail (DPMT)

Travail et formation (DTF)

Les études sur la transformation des métiers et des qualifications constituent une des spécialités historiques du Céreq et un ensemble de travaux largement partagés au sein du réseau.

<http://www.cereq.fr/index.htm>

Clersé (Centre Lillois d'Études et de Recherches Sociologiques et Économiques)

Le Clersé est un important laboratoire en Sciences de l'Homme et de la Société (SHS). Il regroupe trois disciplines : sociologie, économie, anthropologie et plus de 110 chercheurs (13 chercheurs CNRS, 60 enseignants-chercheurs, 7 ITA CNRS, et 30 doctorants-allocataires ou ATER). Bien inséré au niveau régional il fait partie de plusieurs réseaux nationaux et internationaux de recherche : CEREQ, GDR MAGE (Groupement de Recherche " Marché du travail et Genre "), Laboratoire européen associé " Délinquances, politiques de sécurité et de prévention, Recherches Comparatives Franco-Allemandes " (CNRS/Institut Max Planck), GERN, Ses publications : il développe des liens privilégiés avec les Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie (revue de la Faculté des sciences économiques et sociales), la revue Déviance et Société et le Journal des Anthropologues.

Dans le cadre de sa communication il publie « **Clersé infos** » (lettre interne diffusée 5 à 6 fois par an aux membres du laboratoire) et « **La Lettre** » (1 à 2 numéros par an, diffusée à 500 exemplaires dans d'autres laboratoires en France et à l'étranger, à ses chercheurs ainsi qu'aux partenaires du Clersé.

Florence Jany-Catrice est membre du CLERSE-IFRESI

http://www.ifresi.univ-ille1.fr/site/11_Presentation/Laboratoires/CLERSE.htm

CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie)

Le CREDOC est un organisme d'études et de recherche au service des acteurs de la vie économique et sociale. Ses enquêtes portent sur différents thèmes et notamment sur les points suivants : travail insertion économique et politique de l'emploi, évaluation des politiques sociales, pauvreté et exclusion, analyse économique sectorielle et développement économique local. Présentation sur le site de ses différentes publications.

<http://www.credoc.fr/>

CSE (Centre De Sociologie Européenne)

Le CSE touche à des domaines de recherche très divers comme la sociologie de l'éducation, la culture, la sociologie, les systèmes symboliques et les relations de pouvoir, les intellectuels et leur place dans le champ culturel, le politico-médiatique, l'économique ; la sociologie du travail; l'histoire sociale des sciences sociales.

Enseignant chercheur : **Tania Angeloff**

<http://www.ehess.fr/centres/cse/>

CSU (Cultures et Sociétés Urbaines)

Au **CSU**, la sociologie, majoritairement représentée, côtoie la science politique et l'anthropologie et un laboratoire d'accueil de plusieurs formations doctorales. Cinq grands axes de recherche :

- Rapports salariés et rapports marchands : travail, emploi, éducation
- Le genre en sociologie : des différences entre les sexes au traitement du genre dans les sciences sociales
- Les classes sociales : mutations et reproduction
- Savoirs et politiques : sociologie des productions intellectuelles et du politique
- La ville comme problème socio-politique

Margaret Maruani

<http://www.iresco.fr/labos/csu/>

DARES (Direction de l'Animation et de la Recherche des Etudes et des Statistiques)

Le programme de travail de la DARES vise trois grandes finalités :

- Fournir des éléments de connaissance pour permettre un débat approfondi sur les thèmes du champ du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, porteurs d'enjeux économiques et sociaux importants ;
- Contribuer à la formation d'un jugement évaluatif pour éclairer la décision en matière de politique du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.
- Alimenter en données fiables et régulières les services chargés du pilotage des politiques. Il intègre les demandes liées aux évolutions récentes de la conjoncture économique et sociale, telles qu'elles ressortent des rencontres avec les partenaires sociaux et prend en compte les orientations actuelles du Ministère exprimées par les demandes des délégués et directeurs du Ministère de l'emploi et des organismes sous tutelle, dans le cadre du Comité des programmes.

Dominique Méda est responsable de la mission Animation de la recherche à la DARES

Publications :

La collection **PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHES** présentent en 4 à 8 pages d'articles et de graphiques les résultats commentés des principales études statistiques réalisées dans le domaine du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Elles proposent un regard rapide sur les aspects structurels et rétrospectifs.

Les dossiers de la Dares présentent les résultats complets et détaillés d'enquêtes statistiques réalisées par le Ministère : les résultats des élections aux comités d'entreprise, la structure des emplois, la participation et l'intéressement. Les "**Dossiers de la DARES**" proposent également des bilans sur des sujets d'actualité comme le bilan de l'emploi, le bilan de la formation professionnelle. La collection "**Cahier Travail et Emploi**" a pour but de porter à la connaissance du public les études et les rapports de recherche réalisés par la DARES. Les cahiers Travail et Emploi contribuent à l'animation du débat social sur des sujets aussi variés que l'évaluation des politiques de l'emploi, l'étude des comportements des acteurs sociaux, la connaissance de l'emploi, des situations de travail. Bulletin Mensuel des Statistiques du Travail
la revue "**Travail et Emploi**"

<http://www.travail.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques/programme-travail/programme-travail-du-ministere-2005/programme-travail-dares-2005-2218.html>

EPEE (Etudes des Politiques Economiques de l'université d'Evry)

Les recherches de l'**EPEE** l'université d'Evry s'articulent autour d'une thématique : l'analyse des politiques économiques, de leurs fondements et de leurs implications. Le choix de ce thème fédérateur a conduit à privilégier trois champs d'applications.

- Macro-dynamique, macroéconomie monétaire et financière
- Economie du travail et de l'emploi
- Croissance, développement et inégalités

<http://www.univ-evry.fr/PagesHtml/laboratoires/Epee/EPEE.html>

GERS, depuis le 1er janvier 2005, s'est regroupé avec Travail et mobilités (Nanterre) dans un seul laboratoire: **GTM (Genre, Travail, Mobilités)**

Direction : **Helena Hirata**

<http://www.gtm.cnrs.fr/>

IFRÉSI (Institut Fédératif de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles)

L'**IFRÉSI** est une fédération de recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) à laquelle participent quinze laboratoires de recherche situés dans les huit universités du Nord - Pas-de-Calais et de Picardie.

Laboratoires membres :

http://www.ifresi.univ-lille1.fr/site/1_Presentation/11_Presentation/Laboratoires/Liste_labos.htm

INED (Institut National d'Etudes Démographiques)

L'**INED** accueille des travaux originaux de chercheurs en démographie et dans des disciplines associées : sociologie, économie, anthropologie, histoire, géographie, épidémiologie et santé publique, méthodologie en sciences sociales.

Données démographiques sur la France et sur tous les pays du monde. Accès aux sommaires des publications avec résumés des articles.

Les revues : **Population, Population & sociétés** . Les collections : **Les Cahiers de l'INED**, Méthodes et savoirs, données statistiques...

<http://www.ined.fr/>

INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité)

L'**INRS** a pour objectif de favoriser la santé et la sécurité de l'homme au travail. Son équipe de chercheurs et de médecins conçoit chaque année de nombreux produits d'information parmi lesquels des dossiers thématiques consultables en ligne à partir d'un classement thématique.

L'INRS publie quatre revues destinées à différents publics. La plupart des articles parus récemment dans ces périodiques sont accessibles en ligne en texte intégral, au format PDF. Il est possible également de s'abonner en ligne à : **Travail et sécurité, Hygiène et sécurité du travail, Réalité prévention, Documents pour le médecin du travail** <http://www.travail-et-securite.fr>

<http://www.inrs.fr/>

INSEE (L'Institut national de la statistique et des études économiques)

L'Insee est une Direction générale du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (MINEFI). L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) collecte, produit et diffuse des informations sur l'économie et la société française afin que tous les acteurs intéressés (administration, entreprises, chercheurs, médias, enseignants, particuliers) puissent les utiliser pour effectuer des études, faire des prévisions et prendre des décisions.

L'Insee propose des publications nationales et régionales :

- des périodiques : Bulletin mensuel de la statistique, **Insee première, Économie et Statistique**, Annales d'économie et de statistiques, Insee Résultats (société et économie), Synthèses, Recueil d'études sociales, Économie Lorraine...

- **des collections : France Portrait Social, Tableaux de l'Économie française, Tableaux de l'Économie régionale, Données sociales....**

http://www.insee.fr/fr/ffc/accueil_ffc.asp?theme=3

IRES (Institut de Recherches Economiques et Sociales)

L'IRES a pour fonction de répondre aux besoins exprimés par les organisations syndicales représentatives dans le domaine de la recherche économique et sociale.

Les groupes de travail permanents :

- Emploi
- Revenu salarial
- Relations professionnelles
- Travail
- Les projets transversaux :
 - Anciennes et nouvelles formes de rémunération salariale
 - Actualité internationale des problèmes du travail
 - Stratégies et gouvernance des entreprises, restructurations et politiques industrielles ;
 - Temps de travail

Publications :

La Revue de l'IRES prend la suite, sous une forme renouvelée de La Note de l'IRES dont 20 numéros ont été publiés de mars 1984 à juin 1989.

La Chronique Internationale de l'IRES offre une analyse de la conjoncture sociale internationale et des dossiers thématiques.

La Lettre de l'IRES présente les travaux en cours des équipes de recherche, les rencontres et colloques et les parutions des centres de recherches syndicaux.

<http://www.ires-fr.org/index.htm>

IRESO (Institut de Recherche sur les Sociétés Contemporaines)

La base de données de la bibliothèque de l'IRESO est reversée dans le Catalogue collectif de Sociologie du CCO. Le catalogue des périodiques reçus à la bibliothèque est consultable en ligne. Un important portail "Sociopôle" permet d'accéder à de multiples ressources en ligne, en France, destinées à la communauté des sociologues internautes. Possibilité de consulter en ligne les sommaires des revues accueillies par l'IRESO : L'Année sociologique, **Cahiers du Genre**, Genèses, Sociétés contemporaines, **Travail, Genre et Sociétés**.

Fédération de laboratoires de sociologie : labos, revues, ressources, bibliothèque...

Site portail : <http://www.pouchet.cnrs.fr/>

IRIS (Institut de Recherche Interdisciplinaire en Socio-économie) est un centre de recherche pluridisciplinaire et mixte, université/CNRS. Il a vocation à mobiliser diverses formes de savoir (**sciences économiques, sociologie, sciences politiques, histoire**, etc.) autour d'un projet général qui est celui de l'étude des mutations économiques et sociales liées à l'évolution technologique et à l'innovation dans les sociétés complexes.

Chercheur en sciences économiques à l'IRES : **Pascal Ughetto**

Publications : Collection "**Cahiers Politiques**"

<http://www.dauphine.fr/iris-credep/index.html>

Laboratoire de psychologie du travail et de l'action

Créé en 1990 au Conservatoire National des Arts et Métiers, par **Christophe DEJOURS**, le laboratoire de psychologie du travail prend, à partir de l'an 2000, le nom de laboratoire de psychologie du travail et de l'action.

Publication : la revue **TRAVAILLER**

<http://www.cnam.fr/psychologie/>

LAS (laboratoire d'anthropologie sociale)

Le **LAS** créé en 1960 par **Claude Lévi-Strauss**, le Laboratoire d'Anthropologie Sociale est une unité mixte de recherche du Centre National de la Recherche Scientifique, de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et du Collège de France.

Publications : *Gradhiva* : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie, L'Homme. Revue française d'anthropologie, Cahier de l'homme, Etudes rurales. Anthropologie. Economie. Géographie. Histoire. Sociologie

http://www.ehess.fr/html/html/CEN_3_41.html

Lasmas (Laboratoire d'Analyse Sociologique et des Méthodes Appliquées aux Sciences sociales)

Le **Lasmas** développe des analyses dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, des inégalités et ruptures sociales, des modes de vie, des réseaux sociaux et professionnels ainsi que des opinions et des valeurs, en s'appuyant notamment sur l'utilisation secondaire des grandes enquêtes.

Depuis l'automne 2004 le Lasmas s'est structuré en quatre équipes de recherche :

- Professions, réseaux, organisations (PRO) sous la responsabilité de Catherine Marry,
- Analyse de la cohésion sociale - données, méthodes, modèles (ACS-DM2) sous la responsabilité de Michel Forsé,
- Equipe de recherche sur les inégalités sociales (ERIS) sous la responsabilité de **Serge Paugam**
- Dynamiques et relations sociales (DYRESO) sous la responsabilité d'Alain Léger

Le laboratoire est également membre fondateur de deux GDR-CNRS : "Marché du travail et genre (MAGE) et "CADRES".

Publication : **Les Cahiers du Lasmas**

http://www.iresco.fr/labos/lasmas/accueil_f.htm

LEST (Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail)

Laboratoire rattaché au CNRS et Centre associé au Céreq situé à Aix-en-Provence. Possibilité de télécharger la lettre du Lest et présentation de ses différentes publications. Catalogue en ligne des périodiques reçus à la bibliothèque.

En 2006, le **LEST** et le Centre de Science Politique Comparative (CSPC) prolongent la réflexion engagée en organisant les 4 et 5 septembre 2006 à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence un colloque intitulé " Travailler avec, travailler sur, être travaillé par : les acteurs professionnels de l'action publique face aux instruments de régulation ".

<http://www.univ-aix.fr/lest/>

LIRHE (Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Ressources Humaines et l'Emploi) disciplines du Droit du Travail et du Droit Social, de l'Économie de l'Emploi et de la Gestion des Ressources Humaines.

La pluridisciplinarité, autour des thèmes de l'emploi et de la gestion des ressources humaines, constitue un mode de fonctionnement privilégié et représente une des marques distinctives du laboratoire parmi les structures de recherche comparables.

Laboratoire rattaché au CNRS et Centre associé au Céreq, situé à Toulouse. Accès aux **Notes du Lirhe** au format PDF, liste des **Cahiers du Lirhe**, avec résumés téléchargeables pour les plus récents, catalogue des travaux téléchargeables, liste des thèses du Lirhe, lien avec Sudoc pour les thèses et avec le Catalogue collectif de France. Portail de sites proposant des documents de recherches ou d'études en téléchargement.

<http://lirhe.univ-tlse1.fr/>

LISE, depuis 2004, fédère les forces du : Groupe de Recherche Interdisciplinaire sur les Organisations et le travail (GRIOT) et celles du Laboratoire de Sociologie du Changement Institutionnel (LSCI). Le LISE est implanté dans deux lieux parisiens : le Cnam et l'IRESO.

Michel Lallement et **Jean-Louis Laville**, co-directeurs du LISE.

<http://www.lise.cnrs.fr/indexP.htm>

Mage (MArché du travail et GENre)

le **GDR Mage** est le premier et seul groupement de recherche centré sur la question du genre. En 2003 il devient GDR européen, sous la direction de **Margaret Maruani**.

publication : une revue semestrielle : **Travail, genre et sociétés** qui a pour vocation de confronter les points de vue de chercheurs (sociologues, économistes, juristes, historiens, etc.) sur les inégalités entre hommes et femmes au travail et plus largement sur la place des femmes dans la société.

<http://www.mage.cnrs.fr/>

MATISSE (Modélisation Appliquée, Trajectoires Institutionnelles et Stratégies Socio-Économiques) (Centre associé du Céreq en Ile de France) : observatoires universitaires de l'insertion professionnelle

Créé en 1993 par le Céreq suite aux questions soulevées lors de l'exploitation des résultats de l'enquête du Céreq de 1991 auprès des diplômés de l'enseignement supérieur de 1988. Depuis sa création, le GTES a été régulièrement co-animé par un membre du Céreq (DEVA) et un membre d'un centre associé du Céreq en région. ce qui assure au GTES une existence nationale tout en lui permettant d'être sensible aux thématiques locales, régionales et nationales.

Ses domaines de recherche : l'insertion des jeunes et les systèmes de formation.

Jusqu'en octobre 2001, le **Matisse** a été dirigé par **Bernard Gazier**, Professeur à l'Université Paris 1 ; il a été remplacé depuis lors par Jean-Luc Outin, chargé de recherche CNRS.

Matisse suit l'analyse économique des dynamiques à l'œuvre dans les mutations des sociétés contemporaines, au sein de différents champs : travail et emploi, politiques sociales, industries et évolutions technologiques, et secteur culturel

Revue : **ÉCONOMIES ET SOCIÉTÉS**, se propose de contribuer aux renouvellements conceptuels et aux débats d'idées qui animent les sciences économiques et sociales du Travail, de l'Emploi et des Relations professionnelles. Les travaux publiés évaluent les transformations des réalités socio-économiques, proposent une réflexion sur les concepts et les méthodes d'analyse de ces réalités.

<http://matisse.univ-paris1.fr/radojic/>

URMIS (Unité de Recherche "Migrations et Société")

L'URMIS est un laboratoire spécialisé dans l'étude des migrations et des relations interethniques qui regroupe des chercheurs relevant de plusieurs disciplines (sociologie, anthropologie, droit, histoire). Les recherches empiriques conduites dans les différents programmes du laboratoire sont l'occasion de confronter les questions théoriques et méthodologiques posées par les modalités d'insertion des populations immigrées, la constitution d'espaces migratoires transnationaux, les dynamiques culturelles dans les sociétés pluri-ethniques.

L'équipe participe à plusieurs réseaux de recherche : "Droit, langues, cultures", "Marché du travail et genre" (MAGE), "Socio-économie de l'habitat", "Femmes en migration" (CEDREF).

Maryse Tripier : chercheur de l'équipe de Paris

Publication : la revue **Cahiers de l'Urmis** (en ligne)

<http://www.unice.fr/urmis-soliis/>

Laboratoires de recherche en région

Le Centre associé au Céreq de Rouen, rattaché à l'Université de Rouen, est dirigé par M. **Charles Gadéa**, Professeur de **sociologie**. Son activité se déploie à partir de questions liées à la sociologie des professions, de l'insertion professionnelle et de la formation, notamment la formation continue. Quatre axes de recherche sont développés :

- la question de la construction, la transmission et la validation des qualifications, savoirs et compétences,
- la dynamique des groupes professionnels,
- la dimension structurante du genre dans le marché du travail,
- l'insertion professionnelle des sortants du système éducatif, les politiques nationales ou locales de formation, d'emploi, de lutte contre l'exclusion.

GRIS (Groupe de Recherche Innovations et Sociétés)

Le GRIS est le laboratoire de recherche du Département de sociologie de l'**Université de Rouen**, ayant le statut d' « Equipe d'accueil ». Il est composé d'une cinquantaine de chercheurs en sociologie et en anthropologie : enseignants-chercheurs, chercheurs associés et doctorants.

Les recherches développées portent sur l'étude des innovations dans les sociétés contemporaines, appliquées aux domaines suivants : le travail et les professions, les qualifications et les compétences, la santé, la technique et la science, l'éducation, la formation, la culture, les questions urbaines, et les politiques locales.

[http://www.univ-](http://www.univ-rouen.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?STNAV=LGRIS&RUBNAV=&CODE=09511370&LANGUE=0)

[rouen.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?STNAV=LGRIS&RUBNAV=&CODE=09511370&LANGUE=0](http://www.univ-rouen.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?STNAV=LGRIS&RUBNAV=&CODE=09511370&LANGUE=0)

LEERS (Laboratoire d'Etude et de Recherche Sociales)

LE LEERS fondé en 1983, est le laboratoire de l'**Institut du Développement Social**. Il a la vocation de produire des données par le moyen de recherches et d'études, de transmettre des connaissances et d'observer les évolutions des pratiques dans le champ politique et social. C'est un

« Le travail en questionS » : les acteurs de l'insertion face aux inemployables

« lieu » de production sociologique, discipline privilégiée pour comprendre les transformations sociales complexes à l'intersection du politique, de l'éthique, du social et de l'économique. Le Lers privilégie dès lors plusieurs axes de recherche :

- l'action sociale ;
- les qualifications professionnelles de l'intervention sociale ;
- les politiques de la ville, de la régulation sociales et de la sécurité ;
- l'ethnicité et l'immigration ;
- l'intégration et les discriminations

Site Web : www.ids.fr

Contact : lrs@ids.fr

La Fondation Dublin : Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Organisme tripartite de l'Union européenne créé en 1975, la Fondation a pour mission de fournir des informations aux membres et au personnel des institutions européennes ainsi qu'aux partenaires sociaux (syndicats, organisations patronales, gouvernements des États membres) et de contribuer à la conception et à l'établissement de meilleures conditions de vie et de travail.

Publication : **Les cahiers de la Fondation** (téléchargeables) rassemblent les résultats des recherches effectuées au cours de nombreuses années sur un certain nombre de grands thèmes :

- Promouvoir un meilleur emploi
- Favoriser l'égalité des chances
- Gérer la diversité
- Soutenir l'insertion sociale
- Suivre l'utilisation changeante du temps
- La Fondation continue à élaborer ses travaux de recherche dans de vastes domaines en développant l'Observatoire européen <http://www.fr.eurofound.eu.int/working/working.htm> des conditions de travail.

<http://www.fr.eurofound.eu.int/contact.htm>

L'Observatoire du Travail

L'Observatoire du Travail est le fruit d'un partenariat entre Bernard Brunhes Consultants-Groupe BPI, L'Express et BVA. Son objectif est de faire le point - trois fois par an - sur l'état d'esprit des salariés du privé et du public : quelle relation entretiennent-ils avec leur travail et leur entreprise ? comment cette relation évolue-t-elle ou va-t-elle évoluer, selon eux ? quels espoirs, quelles craintes face aux changements attendus - internes ou externes à leur entreprise ou administration ? etc.

http://www.groupe-bpi.com/page_observat.html

SITES OFFICIELS

AFPA organisme de formation professionnelle qualifiante pour adultes, demandeurs d'emploi et salariés en France et en Europe. intervient sur l'ensemble des questions d'orientation professionnelle, de formation professionnelle, de validation des acquis professionnels et de conseil en matière de ressources humaines. Sur son site, dossier thématique, fichier métier...

<http://www.afpa.fr/>

Agence Nationale pour l'amélioration des Conditions de travail (ANACT)

Dossiers thématiques : santé et travail ; compétences ; organisation et technologie ; âges, travail et emploi

http://www.anact.fr/portal/page?_pageid=497,131532&_dad=portal&_schema=PORTAL

Agence en région : Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail en Haute-Normandie

<http://www.haute-normandie.aract.fr/index.php>

ANPE

<http://www.anpe.fr/>

« Le travail en questionS » : les acteurs de l'insertion face aux inemployables

La WebTV ANPE : des vidéos métiers en ligne

<http://webtv.anpe.net>

Ce site vous propose 3 espaces de consultation des vidéos réalisées par l'ANPE :

- L'espace actualités présente en 2 minutes maximum des opportunités d'emploi, un agenda des forums emploi, et "à l'affiche", des reportages sur des dispositifs d'aide à la recherche d'emploi.
- L'espace métiers qui recrutent propose une sélection de vidéos sur les métiers porteurs et ouverts au crédit d'impôt.
- Le catalogue métier propose 120 vidéos métiers regroupées par secteurs professionnels.

Assedic : <http://www.portail.assedic.fr/demandeur/index.php>

Légifrance : L'essentiel du droit français: texte intégral des codes, des conventions collectives et des lois et décrets depuis 1978 et le Journal officiel depuis 1990.

<http://www.legifrance.gouv.fr/>

Site du **ministère de l'emploi, de la cohésion sociale, et du logement** l'ensemble des informations pratiques sur le droit du travail

<http://www.travail.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/91.html>

et aussi la vidéothèque

<http://www.travail.gouv.fr/publications-videotheque/videotheque/52.html>

Publications Dares

<http://www.travail.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques/etudes-recherche/publications-dares/98.html>

Service-public :le portail de l'administration française

<http://www.service-public.fr/>

Le portail "**vie-publique.fr**" , service édité par la Documentation française dans le cadre de sa mission générale d'information et de documentation sur l'actualité politique, économique, sociale et internationale, propose des ressources et données utiles pour appréhender les grands sujets qui animent le débat public.

<http://www.vie-publique.fr/>

REVUES en ligne

La revue électronique **@ctivités** publie des textes à finalité de recherche et des textes à finalité réflexive sur l'intervention.

Il s'agit de contribuer à définir l'activité en tant que concept théorique.

L'objectif est de développer l'expérience de l'intervention et son efficacité. Les textes issus d'interventions, pour le diagnostic ou la conception, menées dans des situations de travail ou de la vie quotidienne (organisation, dispositifs, ressources, outils,..) s'attacheront plus particulièrement à mettre en évidence comment intervenir par et sur l'activité.

<http://www.activites.org/>

La revue de la CFDT propose tous les deux mois un dossier thématique d'actualité, avec des contributions de responsables de l'organisation et de textes d'experts, ainsi que des informations clés pour compléter ses connaissances. N°s téléchargeables sur site sauf le dernier.

La partie "Éclairages" présente des sujets concernant la CFDT.

http://www.cfdt.fr/cfdt_a_z/connaitre/publication/la_revue.htm

PISTES Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé (PISTES) est une **revue électronique** scientifique interdisciplinaire s'intéressant aux aspects sociaux et humains du travail et à leurs liens avec la santé des personnes. Elle privilégie les approches de recherche prenant en compte le travail réel et s'intéresse particulièrement aux thématiques innovatrices sur le travail et la santé.

<http://www.pistes.uqam.ca/>

***uniquement résumés d'articles**

GENÈSES, une revue trimestrielle de sciences sociales et d'histoire

La revue "Sociétés Contemporaines", créée en 1990 à l'initiative de l'IRESKO, se propose de contribuer aux échanges et aux interactions entre la sociologie et les disciplines voisines : démographie, économie, géographie, sciences politiques, histoire, anthropologie, ethnologie, psychologie sociale.

Comité de rédaction **Gérard Noiriel**

<http://www.iresko.fr/revues/geneses/presentation.htm>

***sommaire et introduction téléchargeables**

Depuis 1981, **La Revue du M.A.U.S.S.** s'est imposée comme une des toutes premières revues interdisciplinaires et un des lieux importants du débat public en France. Elle offre des perspectives inédites en **sciences économiques, en anthropologie, en sociologie ou en philosophie politique**. Elle a contribué au développement de tout un ensemble de théories et d'approches originales — dont le plus petit commun dénominateur est probablement ce qu'elle appelle le paradigme du don —, qui la font maintenant apparaître comme l'organe d'un courant de pensée original dans le champ des sciences sociales et de la philosophie politique.

« Le travail en questionS » : les acteurs de l'insertion face aux inemployables

Directeur de la publication : **Alain. Caillé** qui est aussi le directeur de **GEODE** un laboratoire de recherches pluridisciplinaires qui associe sociologues, historiens, politistes, philosophes, anthropologues et ethnologues. Sa mission principale consiste à étudier l'expérience et l'idée démocratiques, la sociologie électorale, l'histoire ou l'analyse juridique des institutions républicaines, les doctrines des grands penseurs de la démocratie et de l'anti-démocratie, par exemple, la dynamique démocratique ou encore les multiples formes de la contestation de la démocratie.

<http://www.revuedumauss.com/>

Idées : La revue des professeurs de **Sciences Economiques et Sociales** (créée en 1969, à peine deux ans après la naissance des SES ; nécessité imposée par les caractéristiques de cette nouvelle discipline). Chaque numéro est organisé autour d'un dossier thématique. Certains articles téléchargeables sont proposés sous une forme identique à l'original., voir sur notre thématique : **n° 137, n° 139.**

<http://www.cndp.fr/revuedeess/>

EDITEURS

Éditions La Découverte

9 bis, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris

Rendre compte des meilleurs travaux de recherche en **sciences humaines et sociales** : dans de nombreuses disciplines (géopolitique, philosophie, histoire, sociologie, économie, sociologie des sciences, anthropologie, etc.), des chantiers intellectuels novateurs, contribuant au renouveau de la pensée critique, se sont développés ces dernières années. Ils sont accueillis dans les collections «Textes à l'appui», « Recherches », « Sciences et société », Armillaire, ainsi que dans les revues Hérodote, La Revue du MAUSS et Mouvements.

Recherches/Bibliothèque du M.A.U.S.S.

Dirigée par **Alain Caillé**, la collection « Recherches / Bibliothèque du M.A.U.S.S. » accueille, issus de toutes les disciplines des sciences sociales, venant d'auteurs confirmés ou débutants, les travaux qui attestent de la pertinence d'un questionnement anti-utilitariste dans les champs les plus divers de la pensée.

Cette collection accueille la série « Économie solidaire et démocratie », animée par le CRIDA (Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie), qui s'attache à l'analyse du fait associatif dans la perspective d'une économie et d'une démocratie plurielles.

<http://www.editionsladecouverte.fr/repere/index.asp>

Editions La Dispute

109 Rue Orfila 7
75020 Paris

Editions Le Croquant

Broissieux
73340 Bellecombe-en-Bauges

Les Éditions du Croquant publient des ouvrages de chercheurs **en sciences humaines** en étroite collaboration avec l'association Raisons d'Agir, des témoignages d'expériences sociales innovantes et des travaux de collectifs du mouvement social.

Les collections :

Savoir/Agir : Une collection d'intervention critique dirigée par l'association Raisons d'Agir qui est la continuité du travail initié par Pierre Bourdieu

Artisans d'utopie : Les formes sociales innovantes.

Turbulences : essais critiques, prises de position à contre-courant.

Idées coopératives : débats de société sur la place de la personne dans les activités économiques, sur la démocratie en entreprise, sur les nouveaux statuts du salarié.

<http://atheles.org/editionsducroquant/>

Éditions de l'EHESS

131 boulevard Saint-Michel
75005 PARIS

Les Éditions de l'EHESS publient des ouvrages représentatifs de l'actualité de la recherche en **sciences humaines**. Depuis la fondation en 1947 de la VI^e section de l'École pratique des hautes études, les Éditions accompagnent les transformations de cet établissement devenu en 1975 l'École des hautes études en sciences sociales.

Le catalogue propose actuellement environ 650 références, réparties entre une dizaine de collections et huit revues de rayonnement international.

<http://www.ehess.fr/html/html/155.html>

Editions ERES

Société d'éditions "Recherches et synthèses"

11 rue des Alouettes –
31520 Ramonville Saint-Agne

Les éditions Erès, créées en 1980, sont une maison d'édition spécialisée dans le domaine **des sciences humaines** et des pratiques qui s'en inspirent. Fidèles aux idées humanistes et sociales de Georges Hahn, elles privilégient la diversité des approches théoriques, cliniques et sont ancrées dans la réalité des pratiques professionnelles, tout en étant vigilants quant à la qualité scientifique et/ou technique mais surtout humaine et éthique.

nouvelle collection : Sociétés en changement dirigée par **Jean-Louis Laville**, sociologue, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), titulaire de la chaire « Relations de service » et codirecteur du LISE : Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (CNRS-CNAM, Paris). Il s'intéresse à **l'analyse de nos sociétés du côté de l'économie**.

<http://www.edition-eres.com/>

Octares Editions

24, rue Nazareth

31000 Toulouse

Les collections :

Travail et Activité Humaine dirigée par François Daniellou, **Gilbert de Terssac** et **Yves Schwartz**,

Colloque : le but et les orientations de la " Collection Colloque " sont de dresser à un instant donné l'état des lieux dans différents domaines suite à une rencontre entre professionnels. Les contributions réunies dans cette " Collection Colloques " émanent à la fois de laboratoires de recherche et d'acteurs de terrains. Cette collection permet de rassembler les communications présentées lors des colloques.

Applications de l'anthropologie dirigée par Jean-François Baré et Philippe Geslin. Comité scientifique Jean-François Baré, Philippe Geslin, Annie Hubert Gérard Lenclud, Claude Raynaut

La collection « Applications de l'anthropologie » souhaite témoigner de cette double évolution du monde et de la pratique anthropologique, par l'édition et la diffusion de textes vivants et écrits aussi simplement que possible.

<http://www.octares.com>

Les Editions Qui Plus Est

Sylvie Darré et Isabelle Randé

1, impasse de la baleine

75011 – Paris

Après huit années d'expérience aux éditions EAP (Editions et Applications Psychologiques), -en tant que responsable du département orientation-insertion-, et responsable d'éditions, Sylvie Darré et Isabelle Randé ont créé en 2004 Les Editions «Qui plus est »

Les publications et formations concernent essentiellement les professionnels de **l'orientation, du bilan, de la formation et des ressources humaines.**

Voir rubrique : ouvrages

<http://www.editionsquiplusest.com/>

Médias, pour en savoir +

France Culture : rubrique programmes <http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture/programmes/> et consulter les archives des émissions ci-dessous référencées

- **Les chemins de la connaissance** , du lundi au vendredi de 11h30 à 12h des thématiques renouvelées et centrées sur l'histoire des sensibilités, des mentalités, des idées ou des religions, la philosophie ou l'éthique.

- **L'économie en questions**, Le lundi de 19 h 30 à 20 h 30 L'objectif de l'émission, est de questionner l'économie pour tenter de comprendre l'évolution des sociétés contemporaines, A travers l'apport d'informations et les analyses des experts, il s'agit de fournir des éléments de réflexion pour juger des grands enjeux en cours ou à venir.

- **La nouvelle fabrique de l'histoire** du lundi au vendredi de 10h à 11h L'objectif de l'émission est de montrer le lien qui nous unit individuellement ou collectivement au passé.

L'association **Ciné-Travail** s'est constituée à Lyon afin de créer des rencontres entre représentants du monde du travail et de l'entreprise, des consultants, des chercheurs en sciences humaines et sociales, des universitaires, des étudiants, des professionnels de l'audiovisuel autour d'un champ d'intérêt commun : filmer le travail, pourquoi et comment ?

Faire se rencontrer des publics et des professionnels différents également concernés par le travail mais dont les points de vue peuvent être divergents et/ou complémentaires afin de susciter des débats.

D'interroger le langage cinématographique dédié au travail : en quoi enrichit-il les regards sur le travail mais aussi en quoi le travail inspire-t-il le cinéma ?

De promouvoir le développement de la réflexion sur le cinéma et de toutes formes d'expression sur le thème « Filmer le travail ».

http://www.cine-travail.org/all_page.asp?lg=fr

TFS Téléformation & Savoirs

rubrique Ressources , Vidéothèque

<http://www.tfs.afpa.fr/site2/index.asp>

Oasis-TV.net

Voir rubrique « **histoire des techniques, hommes et travail** » qui porte sur les apports de la science au regard des grandes mutations socio-économiques et techniques (vidéos de conférences)

<http://www.oasis-tv.net/>

Les différentes **chaînes de télévision** ont programmé assez régulièrement des documentaires sur le monde du travail . **La sélection suivante - qui illustre les différentes thématiques de nos conférences - permettra d'être attentif aux rediffusions.**

Sur France 5

L'agence . Yves Riou, Philippe Pouchain. Octobre 2005 : portrait de chercheurs d'emploi en 3 volets retraçant le quotidien des demandeurs d'emploi et des employés de l'ANPE.

Le grand méchant stress. Philippe Jarriault. Septembre 2005 (médecin coordinateur chez Renault)

Mon boulot, l'europe et moi. Anne Kunvari. 2005.

"Journal" du combat mené par les salariés de l'usine Ronal en Lorraine, qui montre les mécanismes de la délocalisation.

La sieste, quel boulot. Chantal Lasbats. 2004

Champions du monde du taux d'activité, les salariés français sont aussi champions du monde des anxiolytiques. Les experts sont formels, la sieste est une revendication très sérieuse.

Jours précaires. Cyril Mennegun. 2004

A travers le portrait de 2 personnes, le réalisateur nous fait partager le quotidien de "travailleurs pauvres".

Le plafond de verre. Yamina Benguigui. 2003

Réflexion autour de la discrimination sur le marché du travail

Moulinex, la mécanique du pire. Gilles Balbastre. 2003

Le réalisateur a demandé "comment cela a-t-il pu arriver à une entreprise aussi célèbre ? " aux anciens PDG, cadres dirigeants et ouvriers de Moulinex.

Sur le site de France 5. rubrique : **Bien vivre le monde du travail** <http://emploi.france5.fr/>

Sur France 2

Femmes précaires. Marcel trillat. Janvier 2006

Le quotidien de femmes qui luttent quotidiennement contre la misère.

Les tenaces. Karin anska. 2004

Le quotidien de "travailleurs pauvres", notamment le problème du logement.

Sur Arte

La vie par les bords. François Bon, Fabrice Cazeneuve. Janvier 2006.

Paroles d'élèves d'un lycée professionnel.

Centres de ressources participant au réseau Ranfor

Centre de ressources du CAFOC

GIP FCIP – Groupement d'Intérêt Public « Formation continue et insertion professionnelle »

2, rue du Docteur Fleury

BP 102

76134 MONT-SAINT-AIGNAN Cedex

Tél. 02.32.08.96.60

Fax 02.32.02.97.00

E-mail : cecile.feydel@ac-rouen.fr

Site Internet :

http://www.ac-rouen.fr/rectorat/enseignements_formation-continue/home.htm

*Personne à contacter : **Cécile FEYDEL***

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi : 9 h à 17 h 30

De préférence sur rendez-vous.

Centre de ressources du CREFOR

Centre de Ressources pour la Formation Professionnelle en Haute-Normandie

*Immeuble Normandie I - 98, avenue de Bretagne - BP 1152
76176 ROUEN CEDEX 1*

Tél. 02.35.73.98.79 / 89

Fax 02.35.73.07.60

E-mail : crefor@crefor.asso.fr

dominique.rousselein@crefor.asso.fr

Site Internet : <http://www.crefor.asso.fr>

*Personnes à contacter : **Emmanuel CHRISTAIN***

Céline MOTHELAY

Dominique ROUSSELIN-LEGRAND

HORAIRES D'OUVERTURE

Sur rendez-vous.

Centre de ressources de l'IDS

*INSTITUT DU DEVELOPPEMENT SOCIAL – CERIS
Centre d'Expertises et de Ressources en réseau pour l'Intervention
Sociale (CERIS-IDS)*

Route de Duclair

BP 118

76380 CANTELEU

Tél. 02.32.83.25.02

Fax 02.32.83.25.53

E-mail : ceris@ids.fr

Site Internet : <http://www.ids.fr/>

*Nom de la responsable du CERIS : **Christine Batime***

*Personne à contacter : **Marie-Noëlle Fabre***

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 13h00 – 18h00

Mardi : 8h30- 18h00,

Mercredi, Jeudi : 8h30 - 17h30

Vendredi 8h30 - 17h00

Centre de ressources de l'IFA

*Institut des Formations par Alternance
11, rue du Tronquet
76130 MONT-SAINT-AIGNAN*

*Tél. 02.35.52.85.00
Fax 02.35.52.85.19/10*

E-mail : germaine.doley@ifa-rouen.fr

Site Internet : <http://www.rouen.cci.fr/ifa>

*Personnes à contacter : **Germaine DOLEY***

HORAIRES D'OUVERTURE

*Du lundi au jeudi : 8h00 - 17h30
Vendredi : 8h00 - 13h00*